969.82
B912h

CENTRAL CIRCULATION AND BOOKSTACKS

The person borrowing this material is responsible for its renewal or return before the **Latest Date** stamped below. **You may be charged a minimum fee of $75.00 for each non-returned or lost item.**

Theft, mutilation, or defacement of library materials can be causes for student disciplinary action. All materials owned by the University of Illinois Library are the property of the State of Illinois and are protected by Article 16B of *Illinois Criminal Law and Procedure.*

TO RENEW, CALL (217) 333-8400.
University of Illinois Library at Urbana-Champaign

JAN 2 3 2004

AT

When renewing by phone, write new due date below previous due date. L162

L'HISTOIRE

DE

L'ILE MAURICE

1705 - 1914

PAR

S. B. de BURGH EDWARDES

F.R.G.S., F.R.C.I.

Avocat de l'Inner Temple, Londres

Membre du Comité des Souvenirs Historiques de l'Ile Maurice

de la Société Royale des Arts et des Sciences

Membre fondateur du Comité des Boy-Scouts de l'Ile Maurice, etc.

ISSOUDUN

Imprimerie Rapide du Centre

—

1924

102768
4 —

Cette seconde impression est dédiée
comme la première, à mon illustre et savant oncle
Le Docteur A. Joseph RIVIÈRE

L'HISTOIRE

DE

L'ILE MAURICE

1705 - 1914

PAR

S. B. de BURGH EDWARDES

F.R.G.S., F.R.C.I.

Avocat de l'Inner Temple, Londres

Membre du Comité des Souvenirs Historiques de l'Ile Maurice

de la Société Royale des Arts et des Sciences

Membre fondateur du Comité des Boy-Scouts de l'Ile Maurice, etc.

ISSOUDUN

Imprimerie Rapide du Centre

—

1924

969.82
B

PRÉFACE

Dès l'âge de treize ans nous occupions nos heures post scolaires à recueillir des notes d'une vingtaine de livres sur l'Histoire de notre île nâtale. Nous n'avions, certes, aucune intention d'en rien publier. Notre excellent oncle, le Dr Rivière, mis au courant de nos recherches, demanda à voir l'ouvrage. Quels furent notre étonnement et notre joie en apprenant qu'il avait jugé qne notre travail valait l'impression ! Après l'avoir fait imprimer à ses frais à Paris, en 1910, il nous fit parvenir 500 exemplaires.

Le trop bienveillant accueil fait à ce travail (travail d'enfant) nous encouragea à poursuivre nos travaux. Nous nous décidions, vers la fin de 1914, à donner une nouvelle édition de notre brochure épuisée assez rapidement, mais la guerre retarda nos plans.

Nous avons pu mettre heureusement la main sur des livres de haute valeur concernant l'Histoire de Maurice ainsi que des vieux dessins que nous ne pouvons malheureusement reproduire dans la publication présente.

A notre illustre oncle, à nos indulgents lecteurs, nous exprimons de vifs remerciements pour l'appui donné à nos efforts.

ILE MAURICE

Districts :

1. Port Louis
2. Pamplemousses
3. Rivière du Rempart
4. Flacq
5. Grand Port
6. Savanne
7. Rivière Noire
8. Plaines Wilhems
9. Moka

HISTOIRE DE L'ILE MAURICE

(1507-1914)

I

La découverte de l'Ile

Les pirates arabes connurent certainement l'île Maurice bien avant sa découverte par les portugais. Au cours des nombreuses croisières qu'ils faisaient dans l'Océan Indien, ils se servaient de l'île comme un lieu de refuge ou de recel pour leur butin. Ce ne fut toutefois, que vers l'an 1500 qu'ils l'explorèrent dans son ensemble.

La date de la découverte de l'île a donné lieu à de nombreuses controverses, mais il existe des preuves presque certaines en faveur de la version suivante : Une flotte de 14 vaisseaux, commandée par Tristan da Cunha et Alfonso d'Albuquerque avait été envoyée en mission à Melindre. La mousson contraria leur route. Ils touchèrent Mozambique au commencement de Novembre 1506: les noms de sept navires sont connus; Le Santiago, Le Cirné, Le Santo Antonio, Le Santa Maria, Le Santo Alfonso, Le Santa Maria das Virtudes et Le Galejea.

Tristan da Cunha et Albuquerque firent ensuite voile pour Madagascar, tandis que Diego Fernandez Pierera, premier pilote de la flotte prit le commandement du Cirné et décida d'explorer la Mer des Indes. Il découvrit l'île de Sainte-Marie, auquel il donna le nom du bateau qu'il avait commandé jusqu'à Mozambique, le Santa Maria ; puis l'île Bourbon le 9 Février 1507, jour anniversaire de Sainte Apolline et lui donna le nom de Santa Apolina. Quelques jours après, il découvrit l'île Maurice, qu'il appela *Cirné*, du nom de son bateau et, en dernier lieu, Rodrigues, auquel il donna son propre nom, Diego Fritz.

J'ai eu la bonne fortune d'obtenir d'un historien d'Amsterdam une reproduction d'une ébauche hydrographique arabe de 1508 faite par le géographe « RUYCH », sur laquelle Madagascar porte le nom de « Comorocada », Bourbon celui de « Margabin », Maurice « Dinarobin » et Rodrigues « Dinanora ». Une note explicative sur cette carte, écrite en portugais presqu'illisible donne pour l'île Margabine « Santa Apolina 9. ii 1507 »
15.ii
pour l'île « Dinarobin » « Ilha do Cirne » 20. ii. 1507 et au des-
1.iii
sous des deux le nom « Pierera ».

Cette antique carte nous prouve que Maurice était connue des Arabes et qu'elle a été, selon toutes les probabilités, découverte le 20 Février 1507.

II

L'Ile Maurice sous les Gouvernements Portugais et Espagnols

Pendant au moins 75 ans, l'île fut la possession des Portugais, qui ne s'y établirent pas, estimant qu'ayant la maîtrise de l'Océan Indien, aucune nation n'oserait venir la leur disputer. Ils portèrent donc leurs efforts sur des points plus importants à leurs yeux et n'utilisèrent l'île que comme endroit de refuge et de ravitaillement.

Maurice passa, ensuite, entre les mains des Espagnols qui n'y firent non plus aucun établissement. Ayant perdu, en 1598, leurs provinces des Pays-Bas, ils se virent contraints d'abandonner tout leur commerce des Indes aux Hollandais.

III

Prise de l'Ile par les Hollandais

Le 1er Mai 1598, une flotte de huit voiles, sous les ordres de l'Amiral Cornelius Van Neck et du Vice Amiral Wybrandt Van Warwick, quitta le Texel pour Bantam (Capitale de l'île de Java). Ces bâtiments, qui naviguaient de conserve, furent séparés, le 8 Août, par une violente tempête, peu après le Cap de Bonne Espérance. « Le Maurice », « Le Holland » et « L'Over Yssel » relâchèrent à Sainte-Marie et partirent pour Bantam. Les cinq autres, « L'Amsterdam », « Le Zélande », « La Guelderland », « L'Utrecht » et « La Frise », sous le commandement du Vice Amiral Wybrand Van Warwick, continuèrent leur route plus à l'Est et découvrirent « Cirne » dans l'après-midi du 17 Septembre. Des canots furent mis à l'eau pour explorer les côtes et les vaisseaux jetèrent l'ancre, le 19, dans un port naturel admirablement situé au Sud-Est. On s'assura que l'île n'était pas peuplée et l'on découvrit sur ses bords quelques épaves, provenant d'un naufrage.

Grande fut l'admiration des Hollandais à la vue de cette terre merveilleuse, aux arbres gigantesques, à la végétation luxuriante, où dominait la fougère. Ils débarquèrent tous le 20. L'aumônier fit un sermon pour rendre grâce à Dieu de leur heureuse arrivée. Les malades furent débarqués et placés dans des cabanes construites sur la plage. Tous recouvrèrent promptement la santé, preuve bienfaisante de la salubrité du climat. La température douce, l'air frais, l'aspect riant du pays, les variétés de cocotiers et de palmiers, le gazouillement d'une collection d'oiseaux de toutes couleurs, qui venaient manger dans les mains des marins, encouragèrent ceux-ci à faire des excursions dans les forêts. Le soir, ils couchaient en plein air. Un matin, plusieurs matelots furent surpris d'entendre un bruit qui ressemblait beaucoup au braiement d'un âne. Ils poursuivirent leur route et découvrirent bientôt l'animal qui criait. C'était un « Dronte », sorte d'outarde dont l'espèce est aujourd'hui éteinte. Sa démarche était disgracieuse : le dronte, ne connaissant pas le danger, se dirigea vers un des matelots qui le tua. La chair accomodée n'était pas très mauvaise, paraît-il. Plusieurs de ces curieux oiseaux furent découverts par la suite et protégés par les Hollandais. Ces derniers ne demeurèrent guère que 15 jours dans l'île, le temps de lui imposer le nom de « Maurice », en l'honneur du Stathouder de la Hollande, « Maurice de Nassau ». Avant de partir, ils clouèrent à un arbre une planchette où ils avaient découpé les armes des Provinces Unies avec les mots « Christianos Reformados ». Ils plantèrent aussi des arbres fruitiers, semèrent des graines potagères dans un terrain qu'ils entourèrent de palissades, et abandonnèrent un certain nombre d'animaux de basse-cour. C'est tout heureux de son séjour à Maurice que le Vice Amiral Wybrand Van Warwick leva l'ancre et quitta l'île enchanteresse le 2 Octo-

bre. Il se dirigea, alors, vers Bantam. L'année suivante, il revint faire reposer son équipage, se ravitailler et après avoir réparé son navire il quitta l'île de nouveau pour rentrer en Hollande.

Le Dronte ou Dodo

IV

Maurice sous la domination hollandaise

L'Ile reçut alors dans ses ports, les navires fréquentant la mer des Indes, qui y venaient faire escale et s'approvisionner.

Le 12 Août 1601, l'Amiral Hollandais Hermauser fut envoyé par le gouverneur du Cap de Bonne Espérance, afin de faire un rapport sur les avantages commerciaux et militaires de la colonisation de l'île Maurice. Hermauser se rend à Maurice sur le yacht « Pigeonneau ».

Le 1er Janvier 1606, les Amiraux Hollandais Matelief et Van der Hagen visitent l'île pour étudier la même question.

Pieter Both, nommé Gouverneur de Batavie, se rendant dans sa nouvelle colonie, rencontra un violent cyclone, peu après le Cap de Bonne Espérance, et fut contraint de s'arrêter à Maurice pour réparer ses vaisseaux. Quelques officiers se rendaient à Batavia avec leurs femmes. Ce fut la première fois que l'île fut visitée par des femmes.

Le 24 Mars, l'anglais Castleton, Capitaine du « Pearl » séjourne à l'île Maurice qu'il nomme « England's Forest ».

Le 10 Janvier 1615 alors que Pieter Both retournait dans sa patrie, ses vaisseaux furent pris par un violent cyclône et firent nau-

frage en vue de l'île Maurice, où il devait faire escale. Son corps fut retrouvé à la Baie du Tombeau et enterré sur la plage.

Le 12 Janvier 1617, mourut à Maurice le célèbre navigateur Jacques Le Maire, qui, en compagnie de Guillaume Schouten, était parti du Texel le 14 Juin 1615, avec les vaisseaux « La Concorde » et le « Horn » pour un voyage de circumnavigation.

V

Etablissements hollandais à l'Ile Maurice

Le 7 Mai 1638 Cornelius Simons Gooyer débarqua au Port Sud Est (Vieux Grand Port). Sa mission était composée du Commandant, d'un docteur, de 12 soldats, 11 hommes d'équipage, et une dizaine d'esclaves de Madagascar. Sur le rivage, on découvrit d'énormes tortues, et, plus au fond, beaucoup de chèvres, de cerfs et de porcs sauvages. Une « Loge » pour le Gouverneur un fort un bâtiment pour les militaires, un magasin et 5 chaumières formèrent bientôt un petit village, dont le travail consista dans l'exportation des bois magnifiques provenant des denses forêts de l'île.

En Octobre 1639, Van der Stel arriva avec une trentaine de nouveaux colons et releva Goover. Le 6 Février 1644, un terrible cyclône détruisit village et plantations. Van der Maartzen succède à Van der Stel en Mai 1645 et reconstruit le village. Fatigué et malade, il demanda son renvoi. En Avril 1648, Reynier Pori le remplaça. Très intelligent et entreprenant, ce dernier introduisit la culture de la canne à sucre de Batavia, mais il mourut en Janvier 1650. Maximilien de Jongh fut nommé alors Gouverneur. La population, souffrant beaucoup de privations, fut réduite à 25 habitants. De Jongh part, laissant le gouvernement à Evertz. En 1658, les colons furent ramenés au Cap.

Mais six ans plus tard, des nouveaux colons arrivèrent, cette fois, l'établissement sembla devoir être durable. Un fort en bois est érigé ; des bâtiments pour le Gouverneur et la garnison et divers entrepôts furent construits. Le rivage du Waerwick Haven (Baie du Vieux Grand Port) se couvre de chaumières. Au centre, s'élève le fort « Frederick Henri ». Les colons s'établirent aussi au Port Nord-Ouest (Port-Louis) à la Rivière Noire, à « Terre Plate » (Flacq), où ils créèrent un grand jardin appelé « Le Jardin Royal » contenant nombre de plantes d'Europe.

Le Gouvereneur Hubert Hûgo, qui était arrivé en Février 1673 avec 75 nouveaux colons et des esclaves de Madagascar, se montra très actif et entreprenant. Lamotius succède à Hûgo en

Octobre 1677. La canne à sucre est cultivée sur une plus grande étendue · quelque temps après, on construisit au centre de l'île un moulin sucrier appartenant à deux frères « Wilhems ».

Comme route, il n'y avait alors qu'un sentier qui reliait le Fort au Port Nord-Ouest. Ce sentier traversait la forêt et le petit village des Plaines Wilhems et la distance exigeait 7 jours de marche. Les transports se faisaient par mer.

Lamotius est relevé de ses fonctions le 22 Octobre 1692 par Roelef Diodadi, homme intelligent mais cruel. Les punitions qu'il infligeait aux esclaves étaient si dures que la plupart s'enfuirent dans les forêts.

Le 9 Février 1694, le fort et presque tout le petit village du Waerwick Haven furent détruits par le feu. Les auteurs de ce désastre étaient des esclaves qui avaient voulu se venger des châtiments édictés par le gouverneur. Il s'en fallut même de peu que ce dernier ne périt dans les flammes. Les coupables furent pris et pendus.

En 1695 « La Loge », le fort, les magasins et les autres bâtiments furent reconstruits en pierre. Le fort fut armé alors de 20 canons et défendu par 50 soldats.

La Colonie était en pleine prospérité et les colons au nombre de 300. Mais l'île fut constamment visitée, depuis 1706, par de violents ouragans et des inondations. Les esclaves marrons mettaient le feu aux cultures, tandis que de nombreuses descentes de pirates menaçaient sans trêve l'existence des colons. La population, découragée, demanda du secours. De nouveau, le gouvernement Hollandais décida l'abandon de l'île, qui eut lieu définitivement le 17 Février 1710.

VI

Première prise de possession de l'Ile Maurice par les Français

En Septembre 1715, Guillaume Dufresne, Capitaine du « Chasseur », faisant croisière dans la Mer Rouge, prit possession de l'Ile Maurice, dont l'abandon par les Hollandais lui avait été signalé. Il débarqua le 20 Septembre au Port Nord-Ouest (Port-Louis). La vue de l'île était alors magnifique : des arbres gigantesques se dessinaient dans un beau ciel bleu légèrement teinté de rouge à l'horizon. On arbora le drapeau royal ; une salve d'artillerie fut tirée et l'île fut solennellement nommée « Ile de France ».

Le Gouverneur de Bourbon essaya, par trois fois, d'envoyer des colons de Bourbon se fixer à l'Ile de France ; ses tentatives échouèrent.

VII

Seconde prise de possession par les Français

En Avril 1721, Louis XV demanda à la « Compagnie des Indes Françaises » de coloniser l'Ile de France. Le 23 Septembre, le Chevalier Jean-Baptiste Garnier du Fougeray, Commandant « Le Triton » de Saint-Malo, débarqua à l'Ile de France et prit, de nouveau, possession de l'île, au nom de Louis XV, en lui confirmant le nom qu'elle avait déjà reçu. Il fit dresser un mât surmonté d'une perche de quarante pieds à laquelle s'arborait un grand drapeau blanc fleur-de-lysé. Au pied du mât, il fit graver une inscription latine dont voici la traduction :

Vive Louis XV, Roi de France et de Navarre !
Puisse-t-il vivre à jamais !

Lui-même ayant donné l'ordre d'ajouter cette île à ses domaines et de l'appeler, à l'avenir, « Ile de France ».

C'est en l'honneur de ce grand prince qu'a été arboré le drapeau blanc par Jean-Baptiste Garnier du Fougeray, Capitaine du navire « Le Triton », et originaire de la ville de Saint-Malo, lequel a abordé, en ce lieu, le 23 Septembre 1721, et en est reparti le 3 Novembre de la même année, pour retourner, Dieu aidant, en France.

VIII

L'Ile de France sous la Compagnie des Indes

En Décembre 1721, M. Duronguet Le Toullec, Major à l'île Bourbon, fut envoyé à l'Ile de France avec 15 colons, un prêtre et un docteur, tous appartenant à l'île Sœur. Ils s'établirent au Port Sud-Est.

En Janvier 1722, M. de Nyon, Colonel et Ingénieur du Roi,

Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire, de Saint-Louis, nommé Gouverneur de l'Ile de France par le Roi en 1721, débarque au Port Sud-Est, avec 210 soldants, 140 français, la plupart ingénieurs, anciens soldats et marins, 40 femmes, 2 lazaristes et deux frères (tous de la ville de Saint-Malo) et 30 esclaves de Madagascar.

Comme l'a dit M. de St-Elier dans son intéressant travail : « Rome, cette orgueilleuse capitale du monde, ne peut pas se glorifier d'une origine aussi pure ».

A son arrivée, de Nyon fit célébrer une messe d'actions de grâces sur un rocher du rivage et chanter le « Te Deum ». Il établit la capitale au Port Sud-Est et fit élever de belles constructions sur les ruines des bâtiments Hollandais. Il organisa un « Conseil National », composé de six notables. Ce conseil relevait du « Conseil Supérieur » de Bourbon. Homme actif et intelligent, il encouragea beaucoup la culture. Il fit semer des graines potagères sur une vaste échelle et introduisit les plants de Moka. Ce café prospéra si bien, sur le plateau où il avait été planté, qu'on donna son nom au district environnant.

Les 23 et 24 Juin, des pluies torrentielles tombèrent sur l'île, causant beaucoup de dégâts aux habitations et aux cultures. Le Frère Adam, excellent religieux et célèbre botaniste, fut trouvé noyé le 25. Ce frère aimait beaucoup la culture et sa charité était inépuisable. M. de Nyon, avec toute la colonie, regrettèrent vivement la mort de ce saint missionnaire.

En Mars 1723, un terrible ouragan détruisit la plupart des récoltes. En Décembre, Louis XV établit à l'Ile de France un « Conseil Provincial » composé de 3 juges en matière civile et de 5 en matière criminelle. Le 23, un autre terrible cyclône détruisit les récoltes. En Février 1724, la population était menacée d'une sérieuse disette de vivres ; des secours furent demandés à Bourbon et à Madagascar et reçus en Mai. Le nombre de noirs marrons augmentait de jour en jour et des punitions très sévères durent être infligées pour sauvegarder la discipline dans l'île.

Le 17 Janvier, Benoit Dumas est nommé Gouverneur de France et Bourbon : il devait passer 6 mois alternativement dans chaque île, mais il préféra Bourbon, où il établit sa résidence. L'Ile de France souffrit de cette décision et la Compagnie des Indes décida alors de donner à l'île un gouverneur spécial. En Octobre 1728, M. de Maupin prit le commandement de l'île. On acheva les forts commencés d'après les plans de M. de Nyon, en exceptant celui du Port Nord-Ouest, pour lequel un nouveau plan fut envoyé de France. En 1731, de Maupin décide de transférer la capitale de l'île du Port-Bourbon (Vieux Grand Port) au Port Impérial (Port-Louis) et ceci en raison des vents peu favorables aux vaisseaux lorsqu'ils quittaient la rade. Le 4 Février, un violent ouragan détruisit les archives, une grande partie des registres et papiers publics demeurèrent 24 heures sous l'eau.

En Mai, M. de Cossigny arrive, chargé de faire un rapport sur l'utilité et les ressources de l'Ile de France. Ce rapport est si favorable, que la Compagnie décide d'envoyer dans l'île, un

homme capable de lui donner toute l'importance dont elle était susceptible.

Bertrand François Mahé, Comte de Labourdonnais, Officier des vaisseaux du Roi, Chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, débarque, comme Gouverneur à l'Ile de France, le 5 Juin 1735. De cette époque, date la véritable fondation de l'île Maurice.

Mahé trouve l'île sans commerce, ses habitants apathiques, en luttes constantes avec les noirs marrons. Il commence par choisir le Port Nord-Ouest comme Chef-lieu. De nombreuses maisons y sont construites, au milieu desquelles il fit élever le Palais du Gouvernement, à cette époque simple rez-de-chaussée. Non loin de là, il fait construire des casernes, des magasins pour la Compagnie, des docks et une forte batterie sur l'île-aux-Tonneliers, à l'entrée du nouveau port. Routes et canaux sillonnèrent bientôt Maurice. Il établit un Conseil Supérieur à la place du Conseil Provincial. Labourdonnais créa aussi le Jardin Royal de Montplaisir où beaucoup de plantes d'Europe furent introduites. Il encouragea l'agriculture, planta du coton et des graines potagères, sema du blé (en 1742, l'île put faire son pain avec du blé indigène). Un moulin à sucre, construit par M. de Villebague, tout près du port, fournit d'excellents résultats. Les premiers sucs en étaient noirs et pâteux (1). On découvrit du fer tout près du petit village qui entourait ce moulin.

2.500 colons de Bourbon s'établirent à l'Ile de France, devenue très prospère. Labourdonnais fait construire nombre de petits bateaux pour le trafic de la côte, ainsi que de belles frégates, avec le bois des forêts de l'île. Ces frégates sont armées. Le gouvernement se réorganise, après l'indispensable destruction des noirs marrons En 1738, Mahé perd sa femme et regagne la France, en congé, laissant le commandement de l'île à M. Didier de Saint-Martin. Il est de retour en Août 1741. En 1742, il vole au secours de l'Inde, alors assiégée par les Anglais et reprend ensuite les rênes du gouvernement. En 1746, commandant une flotte construite, armée et équipée par lui à l'Ile de France, il repart pour l'Inde, où il fait des prodiges de valeur. Alors, commencent ses démêlés avec Dupleix, qui le signale au roi comme un traître. Labourdonnais, à son retour à l'Ile de France, trouve M. David, gouverneur depuis Octobre 1746, qui lui transmet l'ordre de rentrer en France au plus tôt. En Mars 1747, Labourdonnais quitte l'île définitivement ; à son arrivée en France, il est enfermé à la Bastille où il demeure 3 ans. Mis en liberté, il meurt 3 ans après, succombant à ses peines morales et à son désastre matériel.

Labourdonnais fut le véritable père de l'Ile de France. Pendant les onze années de son gouvernement, l'île était devenue un des plus riches petits pays du monde.

Le 17 Août 1744, le Saint-Géran échoua sur l'île Ronde à

(1) Les premières chaudières furent ensevelies dans le naufrage du St-Géran.

3 heures du matin. Les vagues furieuses, ne permirent qu'à 9 personnes de s'échapper du désastre. Le récit du dévouement des officiers du bord pour sauver les passagers (et principalement deux jeunes filles de familles de l'Ile de France) inspira Bernardin de Saint-Pierre dans son immortel roman « Paul et Virginie ».

Barthélemy David, qui avait succédé à Labourdonnais, était un homme de caractère doux, sans aucune des qualités entreprenantes de son prédécesseur. En Mai 1748, 5 navires déchargèrent leurs cargaisons dans l'île, qui avait beaucoup souffert de la guerre aux Indes.

En Juillet 1748, l'amiral anglais Boscawen voulut tenter un débarquement à la Petite Rivière. La faible garnison de l'île se porta sur le point attaqué et tira quelques coups de canon, pendant que le bruit des clairons et tambours semblait indiquer le rassemblement de forces considérables. L'amiral Boscawen renonça à son entreprise.

Depuis longtemps, la maison de campagne des gouverneurs se trouvait à Montplaisir : mais M. David, pour se rapprocher d'une personne des Plaines Wilhems, fit bâtir un château à Moka, donnant comme prétexte que les dames y trouveraient un asile plus sûr en cas d'attaque de l'île. C'est ainsi que le Réduit fut construit en 1749 et Montplaisir abandonné.

En 1750, M. David fit prendre possession de l'île de Sainte-Marie au nom de Louis XV.

Le 10 Février 1753, Lozier Bouvet, gouverneur de Bourbon, beau-frère de David, relève ce dernier, partant pour France. Bouvet était un marin de grande valeur. Pendant son gouvernement, il visite plusieurs fois Bourbon. Il encourage la culture dans les deux îles. Il fait aussi plusieurs voyages dans l'Inde pour porter des secours aux Français, toujours en guerre avec les Anglais. Le 18 Avril, l'abbé de la Caille et M. d'Apres de Mannevillette visitèrent l'île en vue d'en dresser le premier plan. En Février 1754, la petite vérole jette le deuil et la terreur parmi la population. En Mars, un violent cyclône cause beaucoup de dommages mais en débarrassant l'île du fléau qui y sévissait.

Le 3 Janvier 1756, René Magon relève Bouvet : il encourage beaucoup l'agriculture. Une saline est construite à Caudan. Des bœufs sont importés de Madagascar et cédés ou même vendus à crédit aux colons. Magon subventionne l'importante manufacture de fer Hermans et de Rostaing, située à Montagne Longue. Le moulin sucrier de Villebague est agrandi et notablement amélioré (C'était un moulin mû par des ânes et des bœufs). Le Réduit est embelli. Magon fournit des secours à l'expédition française commandée par l'Amiral d'Arché et le Général Lally.

Le gouverneur charge, à la même époque, le capitaine de la frégate « Le Cerf », Corneille Nicolas de Morphy, d'aller prendre possession des Seychelles. La petite expédition entra dans un beau port le 6 Septembre 1756.

Desforges Bouchet relève Magon le 8 Novembre 1759. Quoique disposé à continuer les entreprises de son prédécesseur, Bouchet n'obtint aucune assistance de la Compagnie des Indes, ruinée par la guerre. En 1763, la position des Mauriciens était déplorable ; les articles de consommation faisaient complètement défaut ou se vendaient à des prix inabordables. En Août 1764, la Compagnie des Indes Françaises fait définitivement banqueroute et les Iles de France et Bourbon sont rendues au Roi.

Trois années se passèrent avant que le gouvernement royal fut établi dans l'île. Pendant ces trois années, la population, composée de 4.000 blancs, 600 noirs libres et 15.000 esclaves vit disparaître entièrement son commerce. La situation s'avérait fort critique. Mais l'île allait bientôt témoigner de tout son ressort.

IX

L'Ile de France sous le Gouvernement du Roi

Le 14 Juillet 1767, MM. Jean Daniel Dumas et Poivre, nommés par le roi, le premier, gouverneur, le deuxième intendant de l'île et Président du « Conseil Supérieur » débarquèrent à l'Ile de France.

De caractère violent, Dumas voulut bientôt devenir le maître absolu de l'île. Après quelques sérieux différends avec les membres du Conseil, il se substitua illégalement à ce dernier et rendit une ordonnance qui lui conférait le droit d'arrestation de tout citoyen, sur n'importe quel prétexte. Le Conseil refusa d'approuver cette ordonnance et le gouverneur, furieux de son échec, passa sa colère sur le Procureur Général Desribes et sur Rivaltz de Saint-Antoine, membre du conseil, qui, tous deux, avaient proposé le rejet de l'ordonnance. Par ordre du gouverneur, ils durent démissionner de leurs fonctions. St-Antoine fut même envoyé à Rodrigue. Le Conseil, nullement intimidé, désigna un de ses membres, M. Codère, pour faire une enquête et un rapport soumis au Roi. Sur l'ordre de Sa Majesté, Desribes et de St-Antoine reprirent leurs fonctions, tandis que Dumas était rappelé en France. Il quitta l'île le 27 Novembre 1768, laissant le commandement à M. de Steinaner, Officier Général de l'île, jusqu'à l'arrivée, le 6 Juin 1769, du Chevalier Desroches.

Le 14 Juillet 1768, Bernardin de Saint-Pierre débarqua à l'île de France avec des utopies républicaines et des projets bizarres de colonisation, qui ne rencontrèrent aucun encouragement.

Une ordonnance du Roi, du 1er Août de la même année, divise l'Ile en 11 quartiers. « Rivière Noire », Plaines Wilhems », « Terre Rouge », Moka », Port Louis », « Montagne Longue »,

« Pamplemousses », « Rivière Basse », « Flacq », « Fort Bourbon », et « Callebasse ».

Desroches améliora beaucoup la colonie et surtout la ville de Port-Louis. De belles routes furent ouvertes. La rade fut curée, sous la direction de M. de Tromelin qui construisit aussi la chaussée portant actuellement son nom. Le cimetière de l'Enfoncement, qui se trouvait au centre de la ville, fut clos, et un autre fut ouvert dans un des faubourgs, à l'occasion d'une terrible épidémie de petite vérole (18 Décembre 1771).

En Mars 1770, une importante mine de fer est découverte aux Pamplemousses. Mais, dans la crainte que le fer colonial ne puisse concurrencer le fer d'Europe, la mine est abandonnée.

Le 1er Février 1771, un terrible ouragan cause d'énormes dégâts et jette plusieurs bateaux à la côte. L'« Ambulante », sans gouvernail et sans voiles, désemparée, est chassée vers le Morne Brabant où elle échoue. Les hommes et une compagnie du régiment de Clare, qui se trouvaient à bord, sont sauvés miraculeusement. L'ouragan dura 18 heures.

Le 21 Août, le Chevalier d'Anzac de Ternay, nommé Gouverneur, et Jacques Maillard Dumesle, Intendant (pour relever M. Poivre) débarquent à l'Ile de France. Ils prennent leurs fonctions le 24. Grâce à leur activité, de grandes améliorations survinrent à la Colonie. Poivre, en quittant l'île en Octobre, céda son jardin de « Montplaisir » au Gouvernement qui nomma M. Céré, directeur. Celui-ci agrandit ce domaine, qui était déjà très beau : le gouvernement lui accorda pour cela une subvention. Telle fut l'origine du grand jardin des Pamplemousses, actuellement le quatrième du monde.

Le 13 Mars 1773, mourut, à la Retraite, Flacq, Philibert de Commerson, grand botaniste, qui avait doté l'île d'un grand nombre de plantes utiles.

Dans la nuit du 9 au 10 Avril, un violent cyclône visite l'île. La Cathédrale est renversée. Des centaines de maisons sont endommagées, trente navires jetés à la côte et les récoltes complètement détruites.

Le 30 Juillet, une Ordonnance Royale ramène la division de l'île à huit quartiers comme elle avait été proclamée par le Conseil Supérieur de l'île en Août 1762 : « Rivière Noire », « Plaines Wilhems », « Moka », «Port-Louis », « Pamplemousses », « Flacq », « Rivière Basse » et « Fort Bourbon ».

En Octobre, le moulin à poudre saute avec le détachement qui le gardait. Un journal hebdomadaire paraît pour la première fois. Le 19 Novembre, dans l'après-midi, le vaisseau « Le Mars », de 60 canons, fut incendié en pleine rade. Tous secours furent impuissants et le 20 au matin, le navire sauta avec un horrible fracas, couvrant la mer de débris en flammes.

Dans la nuit du 24 Février 1774, la famille du Lieutenant Lehec, de l'artillerie Royale, se composant d'une jeune épouse, de sa sœur et d'un petit enfant, habitant une maison dépendant de l'établissement « La Retraite » à Flacq), fut assassinée ainsi que deux vieux serviteurs, pendant que M. Lehec se trouvait

en ville pour affaires. Après le meurtre, les assassins incendièrent la maison. Quatre soldats du régiment de Normandie en garnison à Flacq furent arrêtés. Après l'instruction conduite par le Magistrat Delaleu, trois d'entre eux furent trouvés coupables. Le nommé « Sans Quartier » fut brûlé vif et les deux autres pendus.

Le 2 Décembre 1776, le Chevalier Guiran de La Brillanne succède à M. de Ternay. Très honnête et juste, il était pourtant trop sévère pour se faire aimer des colons. C'était d'ailleurs un malade. Son gouvernement n'offre rien de particulier.

En Août 1777, le Magistrat Delaleu présente à la Cour le premier volume de son important recueil de « Législation Coloniale ».

Le 1er Mars 1778, M. Céré récolte en grande pompe les premiers fruits des muscadiers de l'île, qui sont envoyés au Roi. Le 30 Avril, naquit Edouard Pitot, qui fut, en même temps qu'un artiste, un des hommes politiques les plus brillants et les plus indépendants de la Colonie.

Le 5 Octobre, mourut à l'Ile de France, René Magon de la Villebague, ancien gouverneur de l'île. Suivant sa volonté, il fut enterré au cimetière des Pamplemousses. Ce fut lui qui, pendant son administration, fit élever, en partie à ses frais, l'église des Pamplemousses, telle que nous la voyons aujourd'hui. Celle de Labourdonnais se trouvait toute proche, dans une maison achetée pour épargner à la Compagnie les frais d'édification d'une église.

En Décembre, mourut à l'Ile de France, où il s'était fixé depuis déjà quelque temps, Jean François Cossigny, Officier du Génie, qui avait été envoyé, en 1732, en mission spéciale pour faire un rapport sur l'utilité de conserver et de coloniser l'île. C'est sur son important rapport que la Compagnie des Indes décida d'envoyer Labourdonnais à l'Ile de France. A peu près à la même époque, Cossigny fut nommé Commandant du Génie et de l'Artillerie à l'Ile de France, où il se fixa.

Le 28 Avril 1779, M. de la Brillane mourut et fut enterré dans l'Eglise Saint-Louis. Le 3 Mai, Le Chevalier de Souillac fut nommé gouverneur. Le 7 Novembre, naquit Thomy Pitot, littérateur et homme politique remarquable.

De Souillac était très actif et entreprenant, jaloux de la prospérité de l'île et de l'honneur du drapeau français. Signalons ici trois intendants successifs : M. Foucault, du 17 Novembre 1777, M. Chevreau, du 4 Juillet 1781, et M. Motais de Narbonne, du 12 Octobre 1785.

Le 15 Décembre 1780, la première récolte de raisins plantés au Champ Delort, fut vendangée. On obtint 4 barriques de mauvais vin.

Le 4 Avril 1785, de Souillac alla passer quelque temps à Pondichéry. M. du Fresne, Colonel du Régiment de Bourbon, le remplaça jusqu'au 28 Juin. Le Chevalier de Fleury, Colonel du Régiment de Pondichéry, fut nommé Gouverneur par intérim, jusqu'au retour de M. de Souillac, le 9 Novembre.

Le 5 Novembre 1787, de Souillac part. Le Chevalier Joseph Antoine Raymond de Bruny d'Entrecasteaux, arrivé déjà depuis le 22 Octobre, le remplace. Le jour du départ de M. de Souillac, les colons organisent une grande fête, en témoignage de leur reconnaissance pour son administration paisible et prospère.

Dans la nuit du 31 Décembre 1788 au 1er Janvier 1789, l'île fut victime d'un ouragan d'une violence extraordinaire, quelques jours après le départ des frégates « La Résolution » et « Vénus », au moment même où ces bateaux quittaient le port de St-Paul de l'île Bourbon. L'ouragan dura 23 heures, accompagné de pluies torrentielles. « La Résolution » revint quelques jours après dans un état affreux, tandis que « La Vénus », Capitaine Tanouan, auquel avaient été confiés une quinzaine de jeunes gens des meilleures familles de l'Ile de France, qui se rendaient en Europe pour y compléter leurs études, fut perdu corps et biens. On n'entendit jamais plus parler de ce vaisseau.

X

L'Ile de France pendant la Révolution et le Premier Empire

Le 17 Août 1789, M. Dupuis remplace M. Motais de Narbonne. Le 20 Octobre, un duel eut lieu qui se termina par un triste meurtre. M. Gouy, Chirurgien-Major à l'Ile de France, est assassiné par le comte de Locatello, un corse, qui saisit l'épée de M. Gouy et le transperça. Ayant pris la fuite, Locatello est condamné par coutumace, à être rompu vif.

Le 14 Novembre 1789, M. de Conway, Gouverneur de Pondichéry, prend le commandement de l'île, qui devient maintenant le siège du gouvernement général.

De Conway trouve l'île dans un état prospère. Mais les habitants, excités par les nouvelles de la Révolution en France, réclament un régime libéral, avec lequel il ne sympathise pas. Il licencie le corps des Volontaires. Une Assemblée Coloniale est installée de force. Une Garde Nationale est formée pour remplacer l'ancienne milice. Les marins en rade tentent alors de se soulever. Des discours incendiaires sont prononcés dans des assemblées populaires tumultueuses. L'anarchie règne dans l'île. Des clubs sont formés : « Les Amis de la Constitution », « Les Jacobins », « Les Sans Culottes », « La Chaumière ». L'Assemblée Coloniale, débordée par les abus d'autorité, fait appel à l'union des partis politiques.

En Juillet 1790, des municipalités sont organisées dans toute l'île. Elles dirigent la police, s'occupent des villes, des routes et des cantines.

Conway donne sa démission le 29 Juillet et M. de Chermont, Colonel du Régiment de l'Ile de France, prend le commandement jusqu'au 26 Août, date à laquelle M. David Carpentier Cossigny, Gouverneur de Bourbon, est reconnu officiellement Gouverneur général.

Le 8 Septembre 1790, Claude Peuthée, natif de la Bourgogne, et nouvellement arrivé dans l'Ile de France, planta le drapeau français sur le sommet du « Pieter Both », à 3 heures de l'après-midi. Cette première ascension du « Pieter Both » fut pénible : à un certain moment, il fut obligé de se suspendre à une corde par les dents, ayant au dessous de lui un précipice effrayant. Le 29 Octobre suivant, Peuthée fit une seconde ascension, et entre 8 et 9 heures du soir, il fit partir du sommet un feu d'artifice.

Carpentier de Cossigny était faible de caractère. L'anarchie augmenta. La population veut singer la Révolution française. Partout, des émeutes éclatent : l'Assemblée Coloniale est trop faible pour les réprimer. Elle nomme deux députés pour représenter l'île à l'Assemblée Nationale de France. Le navire qui devait emporter ces députés était sur le point de partir, lorsque des soldats, excités par une population affolée, croyant que le Comte de Mac Nemara, Commandant la division navale avait l'intention de faire périr les députés de l'Ile de France pendant leur traversée, s'emparèrent des bateaux du port, et ramenèrent à terre M. de Mac Nemara. Conduit à l'église, où se tenait l'Assemblée Coloniale, puis aux casernes, il est décapité par un soldat et sa tête est portée en triomphe (4 Novembre). Ce fut le seul assassinat commis pendant la Révolution à l'Ile de France. Ce crime odieux avait calmé la populace.

En Janvier 1792, une terrible épidémie de petite vérole, importée par un bâtiment venant de Mozambique, fit, en trois mois, plus de 4.000 victimes, principalement parmi les travailleurs du sol. Tous ces deuils contribuèrent aussi à apaiser dans la colonie les idées de lutte et de domination. Après l'arrivée, comme Gouverneur, le 16 Juin 1792, du Comte de Malartic, homme pieux, brave et juste, les idées révolutionnaires (qui continuèrent encore leurs ravages jusqu'en Février 1794), tombèrent petit à petit. La chute de Robespierre en marqua la fin. Deux commissaires avaient accompagné le nouveau Gouverneur, François Le Boucher et Daniel L'Escalier, envoyés par l'Assemblée Législative pour réorganiser le gouvernement de l'Ile de France.

Le 6 Janvier 1794, naquit, à Môka, Adrien d'Epinay, le patriote Mauricien qui s'illustra de 1810 à 1839, date de sa mort.

En Mars, une sérieuse disette de vivres força l'Assemblée Coloniale à rationner la population à 6 onces de pain par jour par tête.

Le 18 Juin 1796, débarquent à l'Ile de France, deux commissaires du Directoire, Baco et Burnel, chargés de procéder à l'émancipation immédiate de tous les esclaves. Les colons repoussent l'émancipation immédiate. Les commissaires menacent alors de dissoudre l'Assemblée Coloniale et de faire arrêter le Gouverneur. La foule, qui se tenait dans la cour du Gouvernement, envahit le bâtiment et les commissaires, sous menace de pistolets braqués sur eux, furent contraints de s'embarquer. Pendant qu'ils sont conduits à bord, sous la protection des membres de l'Assemblée Coloniale, le peuple s'empare des batteries et ordonne à la corvette de s'en aller sur l'heure. Elle dut obéir.

Le calme rétablit, Malartic est porté en triomphe. En Janvier 1800, il est obligé de se rendre à Bourbon pour réprimer un sérieux soulèvement royaliste. Il exhorte les colons de l'île voisine, et réussit à calmer les esprits excités. Il est de retour, le 5 Février, veille d'un violent cyclône.

Le 26 Juillet, Malartic, âgé de 70 ans, est frappé d'une attaque d'apoplexie, en se rendant à l'église ; il meurt le 23, à 2 heures de l'après-midi. La Colonie entière était en consternation : les affaires sont suspendues, le deuil est général. Le corps, embaumé, est traîné à découvert, sur un char, par les officiers de l'artillerie de l'Ile de France et déposé à l'église paroisiale. Toute la Colonie vint prier sur sa dépouille. L'Assemblée Coloniale décide, à l'unanimité, qu'un monument funéraire sera élevé à sa mémoire. Le Général Magallon de la Morlière est reconnu Gouverneur.

Le 16 Août, eut lieu la translation du corps de Malartic au monument provisoire construit au Champ de Mars. Toutes les autorités des Iles de France et de Bourbon étaient présentes. Les Anglais, qui croisaient devant l'île sous les ordres du Commodore Otham, furent aussi touchés de la mort du Comte, qui était très estimé dans l'Inde. Pendant toute la cérémonie, la division anglaise en rade resta les vergues en croix, le pavillon à mi-mât : ses canons répondirent aux canons de l'île, en salves de deuil.

Le 29 Juillet 1801, jour anniversaire de la mort de Malartic, son corps est exhumé et transporté en grande pompe au caveau définitif où il se trouve actuellement (au Champ de Mars).

Le Général de la Morlière, d'un naturel doux et aimable, se fit beaucoup estimer des colons : il était peu entreprenant.

Charles Mathieu Isidore Decaen, Général de Division, arrivé à l'Ile de France le 17 Août 1803, reçoit, le 25 Septembre, sa confirmation au poste de Gouverneur Général. Le lendemain, il dissout l'Assemblée Coloniale pour 10 ans. Il institue un nouveau gouvernement, se composant de 3 chefs, à la tête desquels il se place. M. Léger dirige les finances et M. Crespin la Justice. Les municipalités sont abolies, la police est réformée. Le Général Vandermaesen est nommé Commandant en Chef des troupes à l'Ile de France. Les administrations civiles et militaires sont réorganisées. Des gardes nationales sont recrutées dans tous les quartiers. Decaen se prépare sans cesse à la guerre. Il s'efforce

de résister aux Anglais, de les combattre dans la mer des Indes, où ils se trouvent continuellement. Il fait redouter la colonie au dehors et lui assure ainsi tranquilité au dedans. Decaen suivit, en somme, les traces de Labourdonnais. Ces deux hommes ont illustré, l'un le brillant commencement et l'autre la fin héroïque de la belle colonie. La législation de Decaen est pour nous un souvenir glorieux.

Des frégates anglaises croisaient dans la mer des Indes : elles s'arrêtaient devant Port-Louis, allaient à Bourbon, à Madagascar, puis retournaient dans l'Inde.

Pendant leur séjour dans les environs de l'Ile de France, les anglais durent soutenir de rudes combats contre les braves marins de cette île. Les deux Surcouf, Tréhouart, Le Même. Cochet. Duperré. Hamelin, Bouvet et nombre d'autres. En 1805, Decaen fit le tour de l'île, pour y préparer sa défense. Un beau fort est élevé en face de celui du Vieux Grand Port. Auprès du fort il créa un joli village qu'il nomma Mahé-bourg. Caudan est curé. Decaen ajoute un second étage à l'Hôtel du Gouvernement et fait construire de nouveaux bâtiments, entre autres une Cour de Justice, tandis que le Collège Colonial est embelli. Les rues sont améliorées. Pour marquer l'anniversaire de l'Empereur, Decaen change le nom de Port-Louis en celui de Port-Napoléon, celui du Port-Bourbon en Port-Impérial : l'Ile Bourbon devint l'Ile Bonaparte. Decaen ayant eu un fils le 19 Octobre 1805, les notables de la colonie demandèrent à en être les parrains : le baptême eut lieu, en grande pompe, le 19 Octobre 1806, entouré de mémorables fêtes.

Vers la fin de 1809, la Compagnie des Indes Anglaises, ne pouvant plus supporter les dégâts causés à son commerce par les corsaires de l'Ile de France, décida de prendre possession de cette île et de l'île voisine. Le 9 Juillet 1810, Bourbon tombe aux mains des Anglais. Cet avantage augmenta leur audace, ils descendirent successivement à Jacotet, à Souillac, à Bel Ombre, postes militaires de la Savanne. Le Général Decaen dut alors se préparer à une attaque, qui ne tarda pas à se produire.

XI

Le combat de l'Ile de la Passe

Les Anglais ayant pris Bourbon, tentèrent des débarquements sur de nombreux endroits de l'Ile de France. Loin d'abattre le courage de la population, ces débarquements, brillamment repoussés par les colons, les enflamment d'une ardeur indicible.

La défense des côtes est organisée avec des militaires retraités et des colons volontaires qui, partout, demandent les postes les plus périlleux. Des compagnies sont dispersées sur différents points de l'île et là, jeunes et vieux attendent la gloire de sacrifier leur vie pour la Patrie.

Le 14 Août, à 1 heure du matin, pendant une nuit obscure, 140 hommes, débarqués de la frégate anglaise « La Néréide », prennent d'assaut le fort de l'île de la Passe, à l'entrée du chenal qui conduit dans la rade du Grand Port. Malgré la défense héroïque d'une cinquantaine d'hommes, sous les ordres du Capitaine Escussot, la garnison dut se rendre et elle est faite prisonnière.

Le 14 au matin, « La Néréide » jeta l'ancre non loin du fort. Dans la journée, « Le Sirius », une autre frégate anglaise, rejoint « La Néréide » et dans la soirée, après avoir laissé 130 hommes pour défendre le fort, ces deux vaisseaux partent pour tenter un débarquement sur la côte du Vieux Grand Port, où ils sont repoussés plusieurs fois par les colons.

Ils décidèrent alors d'attendre des forces supérieures. « Le Sirius » gagna le large, tandis que « La Néréide » alla jeter l'ancre auprès du fort, que les Anglais fortifièrent le plus possible.

Le 20 Août au matin, les habitants de la côte virent, avec joie, à l'horizon rougi par le lever du soleil, un signal de la côte annonçant cinq voiles. La joie était au comble, quand on apprit que c'était Duperré avec sa petite marine enrichie de deux navires qu'il avait capturés : « Le Witham » et « Le Ceylan », tous deux de 30 canons. L'émotion était grande. Que devait faire Duperré ? Tout le monde avait confiance en l'illustre marin.

Le Capitaine Willougby, commandant anglais du fort de l'île de la Passe, reconnut la flotte française, et comprit le péril de sa situation. Le drapeau anglais fut remplacé par les couleurs françaises qui flottèrent et sur le fort et sur « La Néréide », ancrée non loin. De plus, au mât du fort, les anglais arborèrent le signal : « l'ennemi croise au Coin de Mire ». Ne se doutant de rien et voulant entrer au Port Impérial avant de poursuivre l'ennemi, Duperré ordonne à ses vaisseaux d'entrer en colonne qu'il échelonne ainsi : « Le Victor » (20 canons), Lieutenant Félix Morice, « La Minerve » (48 canons), Capitaine Pierre Bouvet, « Le Ceylan » (30 canons), « La Bellone » (28 canons), Capitaine Victor Guy Duperré et « Le Witham ». A peine les deux premiers navires avaient-ils engagé la passe, que le signal et les couleurs françaises tombent, pour faire place au drapeau anglais, puis les deux vaisseaux essuyaient une décharge à bout portant.

Duperré, ayant reconnu les couleurs françaises flottant sur le rivage et sur la ville de Mahé-bourg, ordonne à ses vaisseaux de forcer le passage, et réussit à y faire passer les quatre premiers, qui répondirent vaillamment au feu meurtrier des Anglais. Le Witham retourna sur ses pas et alla prendre mouillage à la Rivière Noire, où il fut pris par le Sirius. Les marins furent faits prisonniers et le Witham conduit à Bourbon.

Duperré mouilla ses vaisseaux près du rivage de Mahé-bourg, non loin de la pointe Masulipatam, sous la protection des batteries de terre. Le Capitaine communiqua avec le Général Decaen et fut mis au courant de la situation. Le Général Decaen s'empressa de renforcer les équipages, de remplacer les blessés qui furent débarqués et envoyés à Mahébourg, et d'envoyer à l'escadre des munitions de toutes sortes.

Le 22 au matin, une seconde frégate rejoint la Néréide. C'était le Sirius. Le Général Decaen ordonne à la division du Capitaine Hamelin, ancrée au Port Napoléon (Port Louis), et composée de l'Astrée, La Vénus et La Manche, de se rendre au Port Impérial pour livrer combat à la flotte anglaise. Vers l'après-midi, La Néréide et le Sirius lèvent l'ancre et se dirigent vers la division Duperré pour l'attaquer : mais, au quart de la route, le Sirius, qui était en tête, se jeta sur un banc de corail qui bordait le chenal. Il y resta toute la nuit et ne parvint à se mettre flot qu'à 10 heures le lendemain matin.

Peu après une heure, le 23, deux autres frégates, l'Iphigénie et La Magicienne se joignent au Sirius et à La Néréide. Les frégates anglaises se préparent et à cinq heures de l'après-midi, elles lèvent l'ancre et se dirigent, sous petit foc et brigantine, sur l'escadre de Duperré qui les attendait de pied ferme.

La Magicienne, Capitaine Curtis, se dirige vers La Minerve, Capitaine Bouvet, L'Iphigénie, Capitaine Lambert, sur le Ceylan, Lieutenant Moullac, tandis que La Néréide, Capitaine Willoughby et Le Sirius, Capitaine Pym, se dirigent sur La Bellone, Capitaine Duperré. A 5 heures et demie, la première décharge a lieu et sème partout la mort. Le combat devient bientôt furieux. Des nuages de fumée, criblés d'obus, aveuglent les combattants. La Magicienne se jette sur un banc de sable et offre le travers. Dans cette position, elle ne peut se servir que de quelques-uns de ses canons. Le Victor attaque vaillamment le Sirius. Les embossures de la Minerve et du Ceylan sont coupées et ces vaisseaux ne pouvant plus se gouverner, viennent se jeter en travers de la Bellone, masquant ainsi leurs batteries, tandis que, par le travers, les Anglais concentraient tout leur feu sur La Bellone. La position critique échauffe le combat. Le Capitaine Pym, voulant suivre La Minerve et Le Ceylan, jette le Sirius sur un banc de corail. Alors les feux de la Minerve et de La Bellone sont dirigés sur La Néréide, qui est réduite au silence, trouée et encombrée de blessés à huit heures du soir.

A 10 heures et demie, Duperré est frappé à la tête par un éclat d'obus et renversé sans connaissance sur le pont. Le Capitaine Bouvet, prévenu passe sur La Bellone. Avec un nouveau courage, Bouvet et ses officiers bondissent sur les pièces et lancent des coups meurtriers. Le carnage est terrible. Les décharges furieuses illuminent les ténèbres de nombreux éclairs. Sur le rivage, un grand nombre de colons admiraient dans cette lutte acharnée, la bravoure de leurs défenseurs sur des frégates brisées et désemparrées, flottant sur une mer ensanglantée et couverte de débris.

Vers 11 heures, les Anglais cessent le feu. Peu après, les Français font de même. Vers minuit, les Anglais recommencent le

combat et quelques terribles décharges s'échangent. A 1 heure, le combat cesse des deux côtés, jusqu'au lendemain.

Le 24 au matin, le Sirius avait échoué de l'avant. La Magicienne offrant le travers est attaquée vigoureusement. Peu après, la Néréide baisse son drapeau et se rend. Le Lieutenant Roussin va à bord pour en prendre possession. Sur le pont, on relève Willoughby mortellement blessé, entouré d'une centaine de morts et de mourants. La canonnade dure jusqu'à deux heures. La Magicienne, répondant de temps à autre, tandis que l'on remarquait que ses embarcations semblaient transporter ses marins sur les autres vaisseaux. Dans la soirée, le feu se déclare à bord de la Magicienne et à dix heures, le vaisseau saute avec fracas.

Le reste de la nuit fut calme. On surveilla les Anglais, tandis que les marins français inhumaient les morts de la Néréide.

Le 25 au matin, le feu fut dirigé sur le Sirius, qui n'y répond que faiblement, avec ses canons de l'avant. L'Iphigénie attaque violemment La Bellone. Le feu se déclare à bord du Sirius, qui est abandonné. A 11 heures du matin, une explosion terrible dispersa ses restes.

L'Iphigénie, seule à se défendre, persista pendant quelque temps, puis se dirigea sur le fort de l'Ile de la Passe, auprès duquel elle mouilla.

La journée du 26 se passa à réparer les dégâts et La Bellone se prépara à livrer un nouveau combat tandis que, de leur côté, les Anglais n'ayant plus ni eau ni provisions, songeaient à se retirer de l'Ile de la Passe.

Le 27, au lever du soleil, la division Hamelin, sortant du Port-Napoléon, est signalée au large. Elle était composée de La Vénus, Capitaine Hamelin, La Manche, Lieutenant Dorval de Guy, L'Astrée, Lieutenant Le Marrant et de la corvette L'Entreprenant, Sous-Lieutenant Le Breton. Le Capitaine Hamelin entra en communication avec le Capitaine Lambert, de l'Iphigénie, dans l'après-midi, et lui conseilla de se rendre à discrétion. Les communications continuèrent pendant la nuit. Le Capitaine Général Decaen, qui s'était rendu à bord de la Minerve, et y avait arboré son pavillon, expédia auprès du Capitaine Lambert un officier porteur d'une dépêche ordonnant la capitulation de L'Iphigénie et du fort. Le Capitaine Lambert capitula. A 10 heures, la frégate et le fort furent remis aux Français et les couleurs françaises furent arborées, aux vives acclamations des colons en délire.

Le Capitaine Bouvet prit possession de l'Iphigénie. Les marins prisonniers furent débarqués pour être renvoyés, dans un mois, soit au Cap, soit en Angleterre.

Aussi doux, aimables et généreux après la victoire que terribles pendant le combat, les habitants de l'Ile de France et les marins français s'empressèrent auprès des blessés et des prisonniers, que des chalouppes débarquèrent dans l'après-midi. La générosité chevaleresque naturelle des colons, les délicates attentions des femmes et des enfants, adoucirent bientôt le chagrin des vaincus, et la souffrance des blessés. Dans la même chambre d'une jolie villa que l'on voit encore à Mahébourg, Willoughby et Duperré

furent soignés ensemble et dans leurs conversations, ils oublièrent bientôt tout ce qu'il y avait d'offensant dans les combats pour admirer leurs vertus réciproques.

C'est ainsi que se termina le glorieux combat de l'Ile de la Passe, qui fut acharné pendant trois jours et dans lequel la valeur des marins des deux nations s'offrirent à l'exemple et à l'admiration des générations futures.

XII

Prise de l'Ile de France par les Anglais

29 Nov. - 3 Déc. 1810

Le 29 Novembre au jour, soixante-quatorze voiles sont signalées au Nord de l'Ile. On reconnut bientôt les Anglais, qui venaient s'emparer de l'île. A 10 heures, les vaisseaux mouillent au bras de mer du Mapou. A 1 heure, le débarquement commence. Le temps, qui était très beau, permit à l'Amiral Bertie de jeter à terre en deux heures quatorze mille hommes et 8 canons.

Quelques soldats qui défendaient une poudrière non loin de là se retirent après avoir fait sauter la poudrière. A 3 heures de l'après-midi, les troupes anglaises avancent. Elles se dirigent sur la capitale, une partie suivant la côte et l'autre par la grande route.

A ces forces, Decaen opposait le Régiment de l'Ile de France de 809 hommes, 1 bataillon des Colonies Orientales de 330 hommes, 2 compagnies d'artillerie de 100 hommes chacune, le bataillon des marins, de 500 hommes, la Garde Nationale, forte de 800 hommes au Port-Louis (750 hommes disséminés dans l'île) et un bataillon de 400 noirs libres (500 autres disséminés dans les autres quartiers) : en tout, à peu près 4.200 hommes, dont 2.500 seuls étaient disponibles pour aller au devant des Anglais.

Ces forces, placées sous le commandement du Général Vandermaesen, sont partagées en trois colonnes commandées par le Major Lerch, le chef de bataillon Josset et le Commandant de la Garde Nationale Latour.

Non loin de la Plaine des Tombeaux, la Garde Nationale de Rivière du Rempart, forte de 200 hommes, sous les ordres de M. Hubert Martin, est obligée de battre en retraite. Le Chef de bataillon Delort, avec une vingtaine d'hommes, rencontre cette troupe et l'arrête. A la tombée de la nuit, il pousse une reconnaissance dans les lignes anglaises. Une violente escarmouche

s'ensuit, et Delort est forcé de se retirer. Il s'empare d'un soldat anglais du 56e de ligne.

Le 29 au matin, les Anglais font halte devant le Moulin à Poudre. Vandermaesen prend une position adossée à la Montagne Longue. Le Capitaine Général Decaen se porte aux avant-postes, traverse la Rivière Citron pour aller reconnaître l'ennemi. Il culbute une avant-garde anglaise, mais bientôt il est contraint de se retirer.

A 5 heures, l'armée anglaise avance, sous le commandement du Major Général Warde. Après quelques heures, une violente escarmouche a lieu avec les Français qui se retirent lentement. En se retirant, ils essayèrent de détruire le pont sur la Rivière Tombeau, mais les troupes anglaises purent, toutefois, y passer. L'artillerie eut à traverser la rivière sous le feu des Français.

Bientôt, un régiment anglais gravit la Montagne des Signaux. Le 1er Décembre au matin, le Général Abercrombie traverse la Rivière du Tombeau et marche sur la capitale. Le Général Vandermaesen, avec quelque 800 hommes du Régiment de l'Ile de France et 3 canons, attendit que les Anglais furent à quelques pas de lui et les assaillit par de violentes décharges. Les rangs anglais sont décimés. Les colons se défendent héroïquement et livrent plusieurs charges meurtrières contre l'armée anglaise, 10 fois supérieure en nombre. Craignant d'être encerclé, Vandermaesen battit en retraite lentement : bientôt, le feu du fort Dumas ralentit la marche en avant des Anglais.

Les Français perdirent soixante-deux hommes mis hors de combat et les Anglais plus d'une trentaine ; parmi les morts, le Lieutenant-Colonel Campbell et le Major Okeif ; parmi les blessés, le Colonel Keating. Du côté des Français, il y avait parmi les morts le Capitaine Sébille, et le capitaine Blin d'Illiers qui fut enterré, ainsi que le Colonel Campbell, sur la place de l'Eglise de Port Louis. Parmi les blessés, le Général Vandermaesen, le Major Lerch, l'Adjudant-Major Deshogues, le Capitaine Jourdheuil, les Lieutenants Morainville, Marlé Desjardins, Pigeot, de Carey, de Cherval.

Bientôt, les Anglais arrivent tout près des remparts de la ville. Le feu du fort Dumas (armé de 6 pièces de 18), bien dirigé, leur fait subir de grosses pertes. Ils se retirent deux fois pour se réorganiser. Sur les remparts, on remarque l'ardeur de la Garde Nationale qui fait une résistance héroïque. Beaucoup de jeunes lycéens sont aussi dans les tranchées. Decaen et Vandermaesen se multiplient en présence du danger. Ils dressent un plan d'attaque et, avec 2.500 hommes, veulent ouvrir le feu le 2 Décembre au matin. Mais ils s'aperçoivent que toute l'armée anglaise est prête à l'attaquer et que la ville va être canonnée. Le bruit se répand que les Anglais arrivent aussi sur la capitale par Moka. Cette nouvelle était fausse. A ce moment, d'autres navires sont signalés. C'était la division du Cap, qui allait débarquer à la Petite Rivière deux autres régiments anglais.

Le Capitaine Général Decaen, dépourvu de munitions, voyant qu'il allait être attaqué sur terre et sur mer, par des forces supé-

rieures, demanda l'armistice, pour négocier une capitulation. Les Anglais acceptèrent une capitulation en dix articles qui fut signée le 3 Décembre à une heure du matin. Cette capitulation si honorable proposée par le Général Decaen, fut acceptée grâce à M. Farquhar, le nouveau Gouverneur, qui avait mission de rattacher l'île à l'Empire Britannique en évitant autant que possible toute violence.

Les principaux articles de la capitulation portaient que les troupes, tant de terre que de mer, officiers, sous-officiers et soldats, les autorités civiles, ne seraient point prisonnières de guerre, qu'elles emporteraient leurs effets et bagages et seraient transportées en France, ainsi que leurs familles, aux frais du gouvernement Anglais. Les propriétés des habitants, quelles qu'elles soient, leur religion, leurs lois et leurs coutumes seraient respectés. Il serait accordé deux ans aux habitants pour jouir de la faculté de quitter la Colonie avec leurs propriétés, pour se rendre aux lieux qu'ils voudraient.

Le 3 Décembre au matin, le drapeau anglais prenait la place des couleurs françaises sur les édifices publics. L'héroïque garnison de l'Ile de France défila dans les rues de la ville et fut vivement acclamée.

XIII

L'Ile Maurice sous les Anglais

Le nouveau Gouverneur, à son arrivée peu enthousiaste de son poste, découvrit bientôt, dans le colon de l'Ile de France, représenté comme turbulent, rapace et de caractère violent, un homme instruit, doux, tranquille, laborieux, modeste, hospitalier et généreux, appréciateur du vrai mérite et de la justice. La réorganisation du Gouvernement et de la Police furent les objets des premières proclamations, dans lesquelles le nom de l'Ile de France fut changé en « Mauritius », Port Napoléon et Port Impérial en Port Louis et Grand Port. M. Farquhar adopta un gouvernement à peu près semblable à celui de Decaen : de 1810 à 1825, il fut le maître absolu. Les Cours de Justice furent maintenues, sauf de légères modifications, et M. John Shaw fut nommé Chef-Juge. Quelques petits événement rappelaient parfois des souvenirs pénibles : mais colons et nouveaux fonctionnaires faisaient de leur mieux pour dissiper ces nuages passagers, inséparables d'un aussi grand changement.

Le Major Général Warde remplaça M. Farquhar, du 8 Avril au 11 Juillet, quand ce dernier reçut du Prince Régent sa nomination Officielle de Gouverneur des Iles de Bourbon et Maurice. La petite vérole, introduite en Août 1811, fait peu de progrès,

grâce au vaccin. Le 25 Juillet 1812, eurent lieu, au Champ de Mars, les premières courses. Cette fête attira en ville une foule venue de tous les points de l'île.

Le 14 Janvier 1813, l'acte d'abolition de la traite des noirs est publiée à Maurice. M. Farquhar reconnaissant le danger de la promulgation immédiate de cette proclamation, décida de ne pas insister pour sa mise en vigueur pendant quelque temps. Il fit appel à la bonne volonté et au concours désintéressé des colons. Cette conduite devait lui attirer des désagréments en Angleterre, où il fut bientôt accusé d'avoir encouragé le commerce des esclaves. La rage apparaît, pour la première fois, dans la Colonie à la fin du mois : 3.000 chiens sont abattus par ordre du gouvernement. Le 28 Juin, l'Orient, un vaisseau contenant de la poudre, prit feu et fit explosion en rade : 2 jeunes Mauriciens perdirent la vie dans cette catastrophe.

Pendant le mois d'Août. Lord Moira, Gouverneur Général de l'Inde, de passage à Maurice, fut reçu avec enthousiasme par les habitants de l'île Maurice, qui voulaient lui témoigner leur reconnaissance pour sa conduite généreuse envers les prisonniers français dans l'Inde.

Le 15 octobre, le Traité de Paris fut publié à Maurice. L'Ile était donnée définitivement aux Anglais, tandis que Bourbon redevenait Français. Port-Louis fut aussitôt ouvert au commerce, et l'île bénéficia de la levée des restrictions.

L'année 1816 fut marquée par un terrible incendie, qui consuma le quart de la ville de Port-Louis. Le feu commença à la Rue de l'Hôpital, à 7 heures du soir et à 10 heures, tout était consumé jusqu'à la Rue de l'Eglise. Le Gouverneur se multiplia et fit des prodiges pour aider les sinistrés. Les bâtiments publics furent mis à leur disposition, tandis que de nombreuses distributions de lingerie et de vivres leur étaient prodiguées. Le soleil du 26 au matin, obscurci pendant plusieurs heures par les fumées denses sortant des décombes, brilla bientôt sur les ruines des plus beaux bâtiments de la capitale. Des plaintes, des pleurs, du désespoir remplaçaient dans le cœur de beaucoup de colons l'aisance de la veille. Un chagrin général se substitua à la joie si paisible de la petite colonie.

Le 8 Septembre 1817, M. Farquhar institua, dans chaque quartier de l'île, un « Conseil de Commune », sorte de « Conseil Municipal ». Le 19 Novembre, il partit en congé. A son départ, les colons lui firent une touchante manifestation, en signe de reconnaissance des peines qu'il avait prises pour concilier la nouvelle colonie.

Le nouveau gouverneur par intérim, Major général Hall, très sévère, était hanté de l'idée que le commerce des esclaves continuait sur une grande échelle. Il fit promulguer à cet égard une série de réglements vexatoires. Dans la nuit du 28 Février 1818, un violent ouragan causa d'énormes dégâts. La population souffrit bientôt du manque de vivres : les communes insistèrent pour des secours immédiats. Le Général estimait, de son côté, que la situation pénible de la colonie était beaucoup exagérée. Comme

les Conseils des Communes ne lui donnaient aucune assistance pour réprimer le commerce des esclaves, il les abolit. Quelque temps après, il suspendit le Chef-Juge M. Smith, le Greffier de la Cour, le Procureur Général M. Virieux et le Collecteur des Douanes, Colonel Draper, parceque la Cour s'était déclarée incompétente dans une affaire d'articles de contrebande saisis sur un bateau en rade. En Novembre, ces divers fonctionnaires furent réintégrés par le Secrétaire d'Etat et le Major Général Hall fut rappelé. Il laissa le commandement au Colonel Dalrymple, qui ne fut que deux mois gouverneur intérimaire, jusqu'à l'arrivée du Major Général Darling le 5 Février 1819. Le Colonel Dalrymple avait rétabli les Conseils de Communes.

Le 25 Janvier, un violent cyclône endommagea le Collège Royal et 5 vaisseaux furent coulés en rade. Le Major Général Darling était animé de très bonnes intentions, mais il était trop faible de caractère et se laissa mener par quelques fonctionnaires hostiles aux colons. Le 19 Octobre, le vaisseau « Topaz », venant de Ceylan, et sur lequel on avait remarqué des cas de maladies semblables au choléra, reçoit permission d'entrer en rade. Ne faisant aucun cas des conseils des Communes, le Gouverneur autorisa l'équipage à descendre. Le 18 Novembre, le choléra apparut à Maurice et se transforma bientôt en une terrible catastrophe. La ville devint déserte ; les morts étaient trop nombreux pour être enterrés. Les Conseils des Communes blâmèrent sévèrement le Gouverneur : celui-ci les supprima.

Le 5 Juillet 1820, M. Farquhar reprit ses fonctions. Il avait été se défendre en Angleterre contre l'accusation d'avoir sacrifié les intérêts britanniques pour acquérir de la popularité à Maurice. Sir Robert continua ses appels à la population pour faire cesser le commerce des esclaves : bien que ce commerce ne fut pas réprimé entièrement, il fut, toutefois, réduit de beaucoup, sans mesures vexatoires.

En Février 1822, des bandes de noirs marrons se réunirent sur le versant du Pouce, sous le commandement de Ratsitatane et décidèrent d'attaquer Port-Louis, pour délivrer les autres noirs. Le 22 au matin, un régiment alla à leur rencontre, pendant qu'ils descendaient la montagne : après quelques coups de fusil, la bande fut dispersée et Ratsitatane, Latulipe et 25 autres furent pris. Les deux premiers furent pendus et leurs têtes exposées à l'endroit de leur rassemblement, au versant de la montagne.

Sir Robert Farquhar quitta l'île le 20 Avril 1823, vivement regretté des colons. Le Major Général Darling remplit l'intérimat jusqu'à l'arrivée de Sir Lowry Cole, le 13 Juin de la même année.

Doux, loyal et actif, le nouveau Gouverneur sut bientôt se faire aimer. Il se mit aussitôt à travailler pour la prospérité de l'île et encouragea beaucoup l'agriculture. En raison des violents cyclônes qui visitaient l'île constamment, les colons préférèrent la culture de la canne à sucre à celle du café, de l'indigo et du girofle. L'exportation du sucre colonial était sujette à un impôt de 10/- par cwt (en faveur du sucre des Indes occidentales). Ce droit de douane, imposé au détriment du sucre de Maurice, fut le sujet

de plusieurs protestations de Sir Robert Farquhar au Ministre compétent, mais en vain. Sir Lowry Cole protesta de nouveau : le droit de douane fut aboli en Juin 1825. De belles routes furent construites. Le beau chemin de Port-Louis à Mahébourg et à la Savanne par les Plaines Wilhems, commencé en 1817, fut achevé en 1824. On se rendait d'un endroit à l'autre, à cheval, en 7 heures. A Curepipe, on trouvait au sein d'une épaisse forêt, une auberge où l'on était bien traité et logé. Des moulins à vapeur sont introduits dans l'île et les plantations de cannes à sucre augmentent considérablement. La Coupe de 1827 atteignit 45 millions de livres, tandis que celle de 1825 était de 20 millions de livres.

En Février 1825, un Conseil du Gouvernement est formé, composé de hauts fonctionnaires : sa première réunion eut lieu le 19 Août.

Le Major Colebrook, MM. Blair et Brigg, membres d'une Commission d'enquête sur les administrations du Cap, Ceylan et Maurice, arrivent en cette dernière île, le 1er Octobre 1826 et y restent 18 mois. En 1828, ils publièrent leur rapport, qui contenait, avec très peu de suggestions raisonnables, des accusations exagérées sur la traite des esclaves à Maurice. Sir Charles Colville prit les rênes du Gouvernement le 18 Juin 1828. Au départ de Sir Lowry, les colons lui présentèrent une touchante adresse et une magnifique pièce d'argenterie comme souvenir. Sir Charles était aimable, mais pas fort de caractère. Il fut appelé à gouverner l'île pendant la période de la mise en vigueur de l'abolition de l'esclavage, période qui devait être très mouvementée. « L'Anti Slavery Society », à Londres, réussit à faire passer au Parlement une série de mesures vexatoires touchant l'émancipation des esclaves. Un protecteur des Immigrants fut nommé pour Maurice, avec des pouvoirs extraordinaires et dès son arrivée, se montra insupportable. Considérant la gravité d'une émancipation immédiate de tous les esclaves, des planteurs venant de toutes les parties de l'île tinrent des meetings de protestation à Port-Louis, le 17 Septembre 1830. Ils décidèrent d'envoyer, pour défendre leurs intérêts à Londres, Adrien d'Epinay, le grand Mauricien qui s'était fait remarquer, dès son enfance, par son éloquence et son ardent patriotisme. Il partit le 10 Octobre, pour défendre la Colonie auprès du Gouvernement de la Métropole et obtenir des compensations pour dédommager les propriétaires d'esclaves qui seraient ruinés sans avoir pu obtenir une aide efficace de la part du Gouvernement. De retour dans la Colonie, le 25 Octobre 1831, d'Epinay avait obtenu pour elle la liberté de la presse et l'autorisation de créer une banque et une chambre d'agriculture. Il avait aussi obtenu que le Conseil du Gouvernement fût composé de hauts fonctionnaires et d'honorables habitants choisis par le Gouverneur. Au sujet des esclaves il avait la promesse « que les colons seraient satisfaits ».

Le nouveau Conseil du Gouvernement tint sa première réunion le 23 Février 1832. Un ordre en Conseil, du 21 Novembre 1831, publié à Maurice le 24 Mars 1832, soulève les noirs, qui profèrent des menaces de mort contre les colons. Ils se révoltent

en plusieurs endroits et mettent le feu à certains établissements. Les Colons demandent à s'organiser en corps de volontaires pour se défendre. Le Gouverneur accepte et bientôt le nombre des volontaires atteint 2.500. M. Adam, Colonel Français retraité est nommé Commandant. On s'exerce tous les soirs sur différents points de l'île.

M. John Jérémie, Chef-Juge à Ste-Lucie, est nommé Procureur Général à Maurice. Comme il était l'auteur de violents articles parus à Londres sur le traitement des esclaves à Maurice, les colons virent en lui un agent de « L'Anti Slavery Society », envoyé dans l'île pour pousser à l'émancipation des esclaves. Jérémie arriva le 3 Juin 1832. La nouvelle de son arrivée fut connue dans toute l'île l'après-midi. Une multitude de colons marchant la nuit, se rendirent à l'Hôtel du Gouvernement le lendemain matin, et demandèrent le retour immédiat du nouveau Procureur Général. Le commerce de Port-Louis fut suspendu, le bazar et toutes les boutiques furent fermés. La grève générale, appelée « Inertie » est proclamée. A son arrivée à Port-Louis, 10 adresses sont présentées au Gouverneur, demandant qu'il ne soit pas permis à M. Jérémie de débarquer. Le Gouverneur promet qu'il ne débarquera que le lendemain et demande au peuple de se calmer. Le lendemain, à 6 heures du matin, Jérémie débarque sous une forte escorte militaire : le tumulte devient indescriptible. Jérémie prend son siège au Conseil, au milieu d'une agitation sans précédent. Les esclaves se révoltent en 20 endroits différents. L'arrivée de volontaires fait partout cesser le désordre semé par les esclaves. Mais les boutiques restent fermées. Le 12, les débardeurs en rade se mettent en grève. Le 22, était le jour fixé pour l'installation officielle à la Cour de M. Jérémie, comme Procureur Général ; mais la cérémonie est renvoyée, M. Virieux, le Vice-Président, étant absent.

A sa sortie du bâtiment, Jérémie, quoique escorté, est hué et bousculé. A la rue du Gouvernement, la police charge la foule, qui riposte avec des parapluies. Les militaires sont appelés et chargent, blessant quelques colons. Depuis le 15 Juin, toutes les boutiques de l'île avaient imité celles de la capitale. La situation devint sérieuse. Le 7 Juillet, le Gouverneur consulta le Conseil, qui se décida, à une grosse majorité, en faveur du renvoi immédiat de Jérémie. Le Gouverneur pria alors ce dernier de s'en aller. Les boutiques s'ouvrirent alors après 45 jours de grève. Jérémie s'embarqua le 24 Juillet, promettant aux colons de leur faire expier leur conduite envers lui. A son arrivée en Angleterre, il décrivit la population comme une bande de dangereux rebelles qui avaient pris les armes pour faire opposition au Gouvernement de Sa Majesté. Le Secrétaire d'Etat, furieux, décida de renvoyer M. Jérémie, avec des troupes, à Maurice.

Sir Charles Colville, fatigué de la lutte, demanda son rappel et fut remplacé, le 30 Janvier 1833, par Sir William Nicolay C. B. A son arrivée, Sir William, sur les instructions du Secrétaire d'Etat, suspendit de leurs fonctions, Adrien d'Epinay, membre du Conseil, Virieux, Vice-Président de la Cour et le Colonel Draper, Collecteur des Douanes, qui, tous, avaient voté le renvoi

de Jérémie Une proclamation licencia les volontaires sous peine de mort et la loi martiale fut proclamée. Les colons décidèrent d'envoyer d'Epinay une seconde fois à Londres pour exposer les faits au Secrétaire d'Etat. D'Epinay partit avec le Gouverneur Colville le 26 Février 1833. Le 29 Mars, Jérémie débarqua. Les colons avaient décidé de rester très calmes. Cela exaspéra Jérémie qui suggéra au Gouverneur que les colons préparaient une révolte des plus sérieuses. Une proclamation, datée du 26 Mai, ordonne alors aux volontaires de remettre au Gouverneur les armes, munitions et canons en leur possession. Comme ils n'avaient, pour la plupart, que des fusils de chasse, la proclamation n'eut aucun résultat. M. Adam, qui avait été nommé Commandant des Volontaires est tenu responsable et expatrié par ordre du Secrétaire d'Etat (5 Juillet). Jérémie décida, quelque temps après, de faire reprendre l'affaire de quelques jeunes gens de Mahébourg qui, indignés de la façon dont on devait traiter les propriétaires d'esclaves, s'étaient réunis et avaient voulu marcher sur Port-Louis. En Août 1833, MM. Brodelet, de Keating, de Fenouillot, de Robillard, Bignoux et Grandemange sont arrêtés par ordre du Procureur Général et emprisonnés pour haute trahison. Ces prévenus passèrent 210 jours en prison, tandis que Jérémie questionnait le juridiction de la Haute-Cour pour une affaire aussi sérieuse. Il voulut influencer le Gouvernement, qui soumit la question au Conseil. Celui-ci rejeta la requête de Jérémie et le blâma sévèrement (20 Janvier 1834). L'affaire de la grande conspiration commença le 10 Mars, et occupa 18 longues audiences pendant lesquelles Jérémie, qui soutenait l'accusation, montra son caractère vindicatif et incapable de maîtriser sa colère. Prosper d'Epinay et 3 autres avocats défendirent les accusés, qui furent acquittés le 29. Jérémie fit alors appel au Conseil Privé. Le Secrétaire d'Etat, mis au courant de son attitude envers la Haute Cour de l'Ile et du laps de temps qui s'était écoulé entre l'arrestation et le jugement des accusés, suspendit Jérémie de ses fonctions (29 Août 1834). Reddie, Juge à la Cour, qui avait soutenu Jérémie, fut aussi suspendu. Ces fonctionnaires quittèrent l'île le 29 Octobre suivant. M. Adam fut autorisé à retourner à Maurice et revint le même jour qu'Adrien d'Epinay (1er janvier 1835) : 10.000 colons leur firent, sur le quai, une ovation monstre.

Quelque temps après, le calme se rétablit. Le 1er Février, l'émancipation graduelle des esclaves commença et fut poursuivie assez tranquillement. Après un séjour de quelques mois à Maurice, Adrien d'Epinay partit pour France où il mourut en Décembre 1839, victime de son inlassable dévouement à son île bien-aimée.

En Octobre 1835, le port de Mahébourg fut rouvert au commerce et bientôt, cette belle rade abritait 15 vaisseaux. Le 12 Octobre 1838, les colons, réunis en plusieurs meetings, demandèrent l'immigration indienne pour remplacer les esclaves aux champs.

Pendant les derniers jours d'Août 1839, eut lieu un incident qui aurait pu avoir des conséquences très graves. Deux frégates

françaises : « L'Iser », Capitaine Le Barbier du Tinant et « Le Lancier », Capitaine Le Chaufray, ancrèrent au Trou Fanfaron pour se faire réparer. Une semaine s'écoula, quand le vaisseau anglais « Greenlaw », Capitaine Driver, ancra au même endroit. En faisant sécher des pavillons que les capitaines français avaient mis à la disposition de familles qui les avaient invités à des bals à terre, les marins français, sans mauvaise intention, avaient placé les couleurs anglaises au dessous de toutes les autres. Le Capitaine Driver crut à une sérieuse offense et ordonna que le drapeau français fut placé à l'arrière de son navire, traînant dans l'eau.

Un officier français se rendit à bord du « Greenlaw » et expliqua que les drapeaux anglais ayant été placés sans aucune intention d'offense, il demandait de relever le drapeau français. Le Capitaine Driver refusa, l'incident fut rapporté au Gouverneur, qui ordonna au Capitaine Driver d'arborer le drapeau français au haut du mât de son navire.

Quelques jours après, le Gouverneur ordonna aux Capitaines Français de faire de même avec les couleurs anglaises. Les officiers refusèrent, disant qu'ils n'avaient aucun tort à réparer. Le Gouverneur, alors, interdit aux vaisseaux français toute communication avec la terre. Ignorant cette défense, le Capitaine Barbier dîna chez un ami : il retournait à bord, très tard dans la soirée, quand il fut arrêté et mis en prison jusqu'au lendemain matin. Il fut relâché sur l'ordre du Gouverneur. Les 2 frégates partirent alors pour la Réunion. L'incident fut le sujet de très longues correspondances entre les deux gouvernements.

Sir William Nicolay quitta l'île le 20 Février 1840. Le Colonel Power, Commandant des Troupes, fut nommé Gouverneur par intérim. Le 26 Mai, les restes d'Adrien d'Epinay furent débarqués à l'Ile Maurice où ils devaient être enterrés d'après le désir du défunt. Le 1er Juin, ses funérailles eurent lieu avec un cortège d'un mille de long. L'illustre Mauricien fut enterré au cimetière des Pamplemousses.

Sir Lionel Smith prit les rênes du Gouvernement le 6 Juillet. Actif et aimable, il s'occupa beaucoup de l'immigration indienne, mais il mourut le 2 Janvier 1842, d'une pneumonie contractée au chevet de sa femme qui succomba ensuite le 5 du même mois. Le Colonel Staveley administra le Gouvernement jusqu'à l'arrivée de Sir William Groom K. C. B. le 21 Novembre 1842. Quelque temps après, l'autorisation formelle de l'immigration indienne causa beaucoup de joie aux planteurs. En 1843, la colonie traversa une crise financière très sérieuse. En Avril 1844, une terrible épizootie causa la mort de 20.000 animaux, dont 12.000 bœufs. Le 15 Septembre 1846, un Ordre en Conseil, promulgué après la prise en considération d'une pétition d'une partie de la population, ordonna, qu'à dater du 15 Juillet 1847, seule la langue anglaise aurait force de loi devant les cours supérieurs de l'île. Grande fut la consternation de la majorité des colons qui avaient protesté énergiquement contre cette nouvelle défrancisation.

Un jeune et brillant avocat de l'époque, Me Celicourt Antelme,

plaidait en français, pour la dernière fois, le 14 Juillet 1847, devant la Cour d'Assises. Usant d'un stratagème bien connu, Me Antelme fit traîner l'affaire, de façon à la terminer au premier coup de minuit qui résonna à l'horloge de la Cathédrale voisine. Alors, dans une péroraison remarquable, il fit ses adieux à la langue française, arrachant des larmes à un nombreux auditoire. La foule qui se tenait aussi en dehors du bâtiment, lui fit une brillante ovation quand il quitta le tribunal.

Au mois d'Août 1848, les habitants de Port-Louis voulurent tenir un meeting à l'« Hôtel d'Europe » qui se trouvait sur l'emplacement de l'Hôtel-de-Ville actuel, pour demander au Gouverneur de nommer un Comité qui s'occupât spécialement de la capitale. La police empêcha le meeting. Les habitants pétitionnèrent le Secrétaire d'Etat, qui approuva leur requête. La Corporation Municipale fut constituée par l'Ordonnance No 16 de 1849, préparée par le Procureur Général Prosper d'Epinay.

Sir William Groom quitta la Colonie le 5 Mai 1849, laissant le Colonel T. Blancard en charge du Gouvernement jusqu'au 21, date à laquelle le Colonel Sweeting fut nommé Gouverneur par intérim, en attendant l'arrivée de Sir George Anderson, qui eut lieu le 8 Juin. En Septembre, des billets de Rs. 5 et Rs. 10 furent mis en circulation pour la première fois.

Les 21, 22 et 23 Février 1850, eurent lieu les premières élections municipales. 600 électeurs votèrent et les 18 Conseillers furent proclamés le 28. Le 4 Mars, le Gouverneur fit choix de M. Louis Léchelle comme Maire, et de M. Félix Koening comme Député-Maire. (En 1903, le nombre de Conseillers fut réduit à 12, trois pour chacun des 4 Wards).

Le 8 Janvier 1851, Sir James Macaulay Higginson, débarqua à Maurice comme Gouverneur. Désirant étudier à fond le caractère des habitants de l'île, et faire tout son possible pour leur être utile, il visita les quartiers et questionna la population. En 1852, l'immigration indienne recommença après avoir été arrêtée pendant quelque temps. Malgré sa nécessité vitale pour remplacer la main-d'œuvre nègre, les habitants craignaient beaucoup l'introduction dans l'île des terribles maladies contagieuses sévissant dans l'Inde. Le 24 Mars 1854, le vaisseau « Sultana » arrivait à Port-Louis avec le choléra à bord. Bien que le bateau fut placé en quarantaine, la maladie fit son apparition, aux Prisons Centrales, le 15 Mai, et quelques jours après, ravageait la population. Le nombre de morts, à Port-Louis seul, atteignit le 9 Juin 207. Des scènes émouvantes eurent lieu. Les familles qui ne disparurent pas complètement furent plongées dans un deuil atroce par la perte de plusieurs membres de la même maison, enlevés brutalement et sans soins. Des charrettes traversaient la ville avec une petite sonnette : les parents y jetaient le corps d'un des leurs qui, aussitôt recouvert de chaux, partait pour la fosse commune. Le fléau cessa en Août, ayant fait 7.650 victimes sur une population de 170.000 âmes. En Mars 1856, il réapparut avec violence et fit rage jusqu'en Juin, causant la mort de 3.600 personnes.

Le 10 Septembre 1857, le Gouverneur quitta la Colonie. Le Major Général Hay gouverna par intérim, jusqu'à l'arrivée de Sir William Stevenson K. C. B. le 21 du même mois. Très sympathique, franc et sincère, le nouveau Gouverneur fut bientôt beaucoup aimé des colons. Sir William avait demandé la nomination d'un ingénieur pour établir des lignes de chemin de fer dans l'île. M. Longridge fut nommé et débarqua à Maurice le 10 Juillet 1858. Son rapport et ses plans, soumis au Conseil, furent adoptés le 24 Février 1859, et les travaux furent commencés immédiatement. Le 30 Août, la belle statue de Labourdonnais, placée sur le quai de la ville construite par lui, fut inaugurée en grande cérémonie. Le 18 Juillet 1860, un grand bal donné au Réduit, à l'occasion du mariage de Mlle Stevenson avec un Lieutenant du Génie, réunit un grand nombre de colons, qui apprécièrent de près les manières charmantes et la sincérité courtoise de Sir William et de Lady Stevenson.

Le 25 Août, de fortes secousses de tremblement de terre furent ressenties au Grand Port. Sir William, qui était souffrant depuis quelque temps, mourut le 9 Janvier 1863. Ses funérailles eurent lieu le 12, à Moka, au milieu d'une foule d'habitants reconnaissants. A un meeting tenu à l'Hôtel-de-Ville de Port-Louis, quelque temps après, il fut décidé d'ériger une statue à la mémoire du défunt. L'exécution de cette statue, ainsi que celle d'Adrien d'Epinay, fut confiée au fils de ce dernier, célèbre sculpteur. Le Major Général Johnstone remplit les fonctions de Gouverneur, jusqu'à l'arrivée, le 26 Novembre, du Gouverneur Sir Henry Barkly K. C. B. De nombreuses inaugurations eurent lieu sous l'administration de celui-ci. L'installation sur la Montagne des Signaux, d'une boule électrique tombant à heure fixe pour donner l'heure exacte, fonctionna pour la première fois le 31 Décembre. Le 23 Mai 1864, la première ligne de chemin de fer, celle du Nord, est ouverte au trafic. Une grande exposition horticole à l'Hôtel du Gouvernement, les 15 et 16 Juin, attire une foule choisie. Trois grandes compagnies financières sont formées à Maurice en 1864, « The Mauritius Land and Credit Society » « Le Crédit Foncier de l'Ile Maurice » et « The Credit Foncier of Mauritius ». Cette dernière existe encore. Le beau pont sur la Grande Rivière Nord-Ouest est achevé le 10 Juin 1865, et la ligne de chemin de fer du centre, longue de 31 milles, est ouverte au public le 19 Octobre suivant.

Le 9 Novembre, les rues et les maisons de la ville de Port-Louis sont allumées au gaz. Quelques tristes événements eurent lieu pendant ce temps. Le Révérend Père Laval, un saint missionnaire qui avait converti plus de 5.000 âmes de la population non éclairée, à la foi catholique romaine, mourut le 9 Septembre 1864. Ce fut un deuil général et une grande perte pour la Colonie, dont il était vénéré. Le 12 Février, après des pluies torrentielles, une inondation sérieuse causa d'immenses dégâts aux maisons et aux cultures : 21 personnes furent noyées à Port-Louis et 15 dans les districts.

L'inauguration de la statue d'Adrien d'Epinay, le 26 Septembre 1866, au jardin de la Compagnie, et de celle du Gouverneur

Stevenson devant l'Hôtel du Gouvernement, le 20 Juin 1867, eurent lieu en grande pompe, au milieu d'une nombreuse assistance, désireuse de témoigner sa reconnaissance à deux ardents bienfaiteurs de la Colonie.

En Décembre 1866, une épidémie de fièvre paludéenne éclata sur le littoral et ruina le pays, tant au point de vue de sa salubrité que de sa richesse.

L'épidémie fit rage surtout à Port-Louis, aux Pamplemousses et à Mapou. Le nombre de victimes, pendant le mois d'Avril 1867, atteignit 7.850 : en Juillet, 31.930 décès (un peu moins que le septième de la population) avaient été enregistrés. Les hôpitaux ouverts dans de nombreux endroits furent envahis et les morts étaient charroyés comme au temps des épidémies cholériques. Le Cimetière de l'Ouest fut agrandi. En Avril, on fut obligé d'ouvrir celui du Bois Marchand. Beaucoup de personnes quittèrent le littoral, où la fièvre sévissait avec rage et allèrent habiter sur les hauts plateaux de l'île. De nouveaux centres se formèrent. Port-Louis, la capitale, perdit de son importance, tandis que les petits villages de Beau Bassin, Rose Hill, Phœnix Vacoas et Curepipe (aujourd'hui ville magnifique), gagnèrent, chaque jour, en extension et en importance. La fièvre sévit encore à Maurice où elle cause de nombreux décès, tous les ans, principalement parmi la population pauvre. Pendant la première quinzaine de 1868, un îlot, depuis appelé « L'îlot Barkly », du nom du gouverneur, se forma à l'entrée de la rade de Port-Louis, après un violent raz de marée. Les 11 et 12 Mars, un des plus violents ouragans enregistrés à Maurice ravagea l'île et détruisit complètement la coupe. A Port-Louis, les trois églises catholiques, la cathédrale protestante et une trentaine des plus beaux bâtiments furent singulièrement endommagés A la campagne, les dégâts furent aussi sérieux. Une centaine de décès furent enregistrés. Les lignes ferrées furent détruites en plusieurs endroits, le toit de la plupart des gares, enlevé, et la moitié du pont sur la Grande Rivière emporté

Sir Henry et Lady Barkly quittèrent l'île le 3 Juin 1870, le Brigadier Général Selby remplit les fonctions d'Officier-Administrant jusqu'à l'arrivée de Sir A. Hamilton Gordon, le 12 Octobre suivant. La visite de leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse d'Endinburgh, qui dura du 24 Mai au 3 Juin 1871, suscita un réel enthousiasme. Des colons, venus de toutes les parties de l'île, acclamèrent leurs Altesses. Des banquets et des bals leur procurèrent l'occasion d'apprécier les qualités des habitants de l'île.

Peu après son arrivée, un prussien qui vivait à Maurice, un certain Plevitz, dans le but de soulever les Indiens, fit paraître un libellé, resté tristement célèbre ; il s'y lamentait sur la condition pénible des Indiens à Maurice, déclarant qu'ils y étaient traités comme des esclaves. Les habitants s'indignèrent de cette calomnie : la Chambre d'Agriculture réclama une enquête. La Commission Royale d'Enquête, composée de MM. William Edward Frère, Victor Alexandre Williamson et d'un secrétaire, dé-

barqua à Maurice le 7 Avril 1872, et y séjourna jusqu'en Octobre 1873. Malgré les brillants efforts de Virgile Naz, William Newton et George Guibert, qui défendirent la Colonie, le rapport de la Commission, publié en Avril 1875, recommanda une série de mesures pour protéger les Indiens. Une épidémie de rougeole, qui dura d'Octobre 1873 à Mai 1874, causa la mort de 2.400 personnes. Sir Arthur Gordon quitta l'île le 30 Septembre 1874. L'honorable E. Newton, Secrétaire Colonial, fut nommé Gouverneur par intérim jusqu'au 21 Novembre, date à laquelle le Gouverneur Sir Arthur Purves Phayre K. C. S. I., C. B. débarqua. Il devait exécuter la plupart des mesures recommandées par la Commission d'Enquête sur le traitement des Indiens. Pendant le courant de l'année 1877, plusieurs ordonnances furent votées, pour réglementer la construction et l'entretien des camps d'engagés sur les propriétés sucrières. Ces lois, dont la plupart sont encore appliquées, furent mises en vigueur en 1879. La ligne de chemin de fer de Souillac, de 10 milles de long, fut inaugurée le 1er Janvier 1878. Le 4 Avril, Sir George Ferguson Bowen G. C. M. G. prend les rênes du Gouvernement. Sir Frederic Napier Broom est nommé Lieutenant Gouverneur — un nouveau poste —. Il remplace le Gouverneur Bowen, qui passe presque tout son temps en congé hors de la Colonie.

Pendant l'année 1879, une épizootie ravage les bestiaux et 30.000 bêtes périssent. Un violent ouragan, en Mars, cause de grands dommages. Le 14 Juin 1880, la ligne de chemin de fer de Moka est inaugurée. Depuis l'époque de l'établissement des Français, il existait une loi obligeant les propriétaires à ne pas déboiser une surface de cinquante pieds des deux côtés d'une rivière, et cela, pour la protéger des ardeurs du soleil. Un ingénieur, M. Thompson, envoyé par la Métropole pour étudier l'intérieur de l'île, soumit un grand plan de reboisement. Il proposa que les cinquante pieds exigés fussent portés à cent cinquante pieds. De violents débats eurent lieu au Conseil, tandis qu'en deux grands meetings (les 5 Juillet et 8 Septembre), les colons protestèrent ; car il n'était alors aucunement question de donner aux propriétaires une indemnité. Le Gouverneur nomma alors un Comité de Bois et Forêts et la question fut tranchée par la suppression des principales innovations recommandées dans le rapport de l'expert.

XIV

Sir John Pope Hennessy

C'est le 2 Décembre 1882 que Sir John Pope Honnessy fut nommé Gouverneur et Commandant en chef de Maurice et de ses dépendances. Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges et Chevalier de l'Ordre de Malte, Sir John, qui avait été membre de la Chambre des Communes, jouissait d'une grande réputation comme écrivain et comme orateur. Irlandais au cœur chaud, partout où il passa il combattit l'oppression. Aux Barbades, à Hong Kong, il se heurta aux difficultés que lui suscitèrent des adversaires peu scrupuleux. Aux Barbades, on demanda même son rappel. C'est le 3 Juin 1883 que Sir John débarque à Maurice. Il passa les premières semaines de son administration à étudier le caractère des Mauriciens, se renfermant dans une attitude expectante qui excita l'étonnement.

Pourtant, bientôt, on se rendit compte qu'il accordait sa préférence aux colons distingués de l'île. Quelque temps avant l'arrivée de Sir John, les habitants de Maurice avaient adressé au Ministre une pétition demandant une « Réforme de la Constitution ». Le Ministre opposait un refus formel. Le Comité d'initiative était au désespoir et la demande allait être abandonnée, lorsque Sir John, dans le premier discours qu'il prononça en public à la distribution des prix aux élèves du Collège, le 3 Août 1883, releva le courage des membres du comité. On adressa une nouvelle pétition à Lord Derby, qui avait succédé à Lord Kimberley et, grâce au puissant appui de Sir John, la Colonie obtint un Conseil demi-électif. Une année plus tard, le 12 Octobre 1883, furent promulguées à Maurice les « Lettres Patentes », datées du 16 Septembre 1885, donnant au pays une nouvelle Constitution, un Conseil Législatif de 27 membres, dont huit de droit, neuf nommés par le Gouverneur, et dix *élus par la population*.

A cette nouvelle, la joie des réformistes éclate. On organise de grands banquets populaires en l'honneur de Sir John. Partout, le succès fut grand, et marqua une date brillante dans l'histoire de Maurice.

Pourtant, quelques colons, formant une minorité, objectaient fortement à l'introduction du régime électif au Conseil, craignant, en premier lieu, que les voix des asiatiques (qui avaient droit de vote) noyeraient l'élément Mauricien, et d'autre part, redoutaient une « oligarchie » de planteurs ou de riches propriétaires.

Les premières élections eurent lieu le 11 Janvier 1886. Un profond sentiment d'animosité animait les deux partis. Les 10 premiers membres élus furent : le Docteur Beaugeard et M. J. de Coriolis pour Port-Louis. M. Vincent Geffroy (Rivière Noire). M. Célicourt Antelme C. M. G. (Plaines Wilhems), M. H Léclezio (Moka), M. Ch. Planel (Pamplemousses), M. Edgar

Antelme (Rivière du Rempart), M. Henri Adam (Flacq), Sir Virgile Naz K. C. M. G. (Savanne), M. H. Portal (Grand Port).

La première réunion du nouveau Conseil Législatif eut lieu le 19 Avril. Sir John se dévoua corps et âme à la cause mauricienne et combattit avec ardeur l'idée de priver les colons méritants d'arriver aux plus hauts postes dans l'administration. Il s'efforça de faire rendre justice aux fonctionnaires dont les droits avaient été méconnus. Pendant ce temps, les anti-réformistes s'efforçaient à attaquer le Gouvernement de Sir John. Le Secrétaire Colonial, M. Clifford Lloyd, et quelques autres fonctionnaires anglais se joignirent aux anti-réformistes, qui, bientôt, gagnèrent aussi quatre nouveaux élus. L'opposition devint de plus en plus violente au Gouvernement de Sir John. De fausses accusations arrivèrent bientôt au Secrétaire d'Etat, qui, persuadé qu'une émeute allait éclater, délégua à Maurice Sir Hercules Robinson, Haut Commissaire du Cap, accompagné de troupes, pour procéder à une enquête sérieuse sur le Gouvernement de Sir John.

Sir Hercules débarqua à Port-Louis le 4 Novembre 1886, et le 14 Décembre, après avoir entendu quelques dépositions, suspendit Sir John de ses fonctions. Des milliers de colons envahirent alors Le Réduit pour offrir à leur Gouverneur, l'expression de leur profonde sympathie. Sir Hercules remplaça Sir John pendant trois jours, puis quitta l'île le 18, laissant le Gouvernement entre les mains du Major Général Hawley. De grands meetings eurent alors lieu, et deux pétitions furent signées par 10.000 habitants. La première fut envoyée à la Reine pour protester contre la décision révoltante de Sir Hercules Robinson ; la seconde à Sir John et à Lady Hennesy, exprimant la profonde sympathie et l'affection inébranlable des habitants de Maurice, indignés du traitement dont avait été l'objet l'un de leurs meilleurs Gouverneurs. M. Newton, brillant avocat Mauricien, fut choisi et envoyé à Londres par les colons pour défendre Sir John Pope Hennesy. Il partit le 17 Janvier 1887. Sir John quitta Maurice le 12 Mars suivant, afin de plaider sa cause devant le Ministre. M. Newton eut plusieurs entrevues avec ce dernier. Le 12 Juillet, Sir John est réintégré : il insiste pour revenir à Maurice. Il attaque le « Times » en diffamation et gagne son procès. M. Newton est de retour le 1er Août : une magnifique ovation lui est faite sur le quai. Sir John et Lady Hennesy, de retour à Maurice le 22 Décembre, sont l'objet d'une manifestation sans précédent dans l'histoire de Maurice. Du débarcadère au Gouvernement, Sir John et sa gracieuse compagne marchent littéralement sur des fleurs et sur des palmes : ils passent sous une dizaine d'arcs-de-triomphe, pendant qu'une foule de vingt-cinq mille personnes en délire acclame le Gouverneur bien aimé. Une brillante cérémonie d'actions de grâce eut lieu ensuite, à la Cathédrale Saint-Louis. Il est à la connaissance de notre famille que plusieurs charrettes remplies de fleurs et de feuilles de palmiers furent cueillies, à Rose Hill et à Cresson Ville, par un de ses admirateurs, notre excellent oncle le Docteur Rivière, en hommage au grand caractère de Sir John.

M. de Coriolis donna sa démission de membre du Conseil. A l'élection partielle qui eut lieu le 17 Janvier 1889, M. William Newton fut élu député.

Après un an de séjour à Maurice, Sir John quitta l'île le 11 Décembre. Il prit sa retraite et se retira en Irlande. D'une courtoisie et d'une loyauté profondes, aimables, francs et charitables, Sir John et Lady Hennessy furent regrettés pendant très longtemps, même de leurs adversaires politiques.

Sir John avait travaillé avec ardeur au bien de la Colonie et avait activement soutenu la cause des planteurs au sujet de l'immigration indienne. Il encouragea beaucoup le travail agricole, surtout les petites cultures. De grandes améliorations furent faites au cours de son administration. Le plus grand bienfait que la Colonie lui doit est l'endiguement de la Mare aux Vacoas et l'installation par dizaines de mille, de tuyaux pour la distribution d'eau potable aux agglomérations avoisinantes. Le téléphone fonctionna à Port-Louis en Octobre 1883 ; la lumière électrique fut installée à l'Hôpital Civil et dans certaines propriétés sucrières. Le thé fut introduit comme culture.

XV

Période contemporaine

Le 19 Avril 1888. une mémorable grêle se fit voir au Grand Port pendant un quart d'heure : quelques grêlons pesaient 5 onces ! Des pluies torrentielles tombèrent ensuite pendant deux heures.

Le Colonel T. Arthur Hall remplace Sir John comme Gouverneur intérimaire. Le 21 Décembre 1889, Sir Charles Cameron Lees K. C. M. G. débarque comme Gouverneur. En Octobre 1890, la compagnie qui s'occupait de l'éclairage au gaz, à Port-Louis, entra en liquidation. Elle ne payait plus ses frais, car la ville était presque déserte, pendant la nuit, depuis que les habitants qui avaient quelques moyens l'avaient abandonnée pendant les fièvres. Une tentative d'ascension en ballon fut faite, au Champs de Mars, par un M. James Price le 7 Septembre 1891. L'expérience donna des résultats assez satisfaisants.

Le 12 Mars 1892, M. Hubert Jerningham, Secrétaire Colonial, prêta serment comme Officier Administrant la Colonie. Le 29 Avril, un terrible ouragan se déchaîna sur l'île et marqua une date néfaste parmi ses grandes catastrophes. Le soleil fut radieux toute la matinée, le vent commença à souffler vers les 9 heures du matin en augmentant jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Un grand calme succéda. A 4 heures, un terrible bruit lointain se fit entendre et, dans l'espace de quelques minutes, le vent

atteignit 125 milles à l'heure pendant 3 minutes et 100 milles pendant l'heure qui suivit.

A Port-Louis, le nombre de morts atteignit 900, les blessés 1.200, tandis que 15.000 personnes restaient sans abri. Le Collège Royal, les Couvents et tout le côté Ouest de la ville fut réduit en ruines. Des spectacles déchirants s'offraient aux yeux. Des centaines d'habitants, écrasés sous les décombes, demandaient du secours. Des ruines, on retirait des familles entières ensevelies et horriblement mutilées.

A la campagne, beaucoup de dégâts : 300 morts, 2.000 blessés et 20.000 sans abri. Partout, des inondations sérieuses avaient détruit la coupe ; usines brisées, des centaines de maisons détruites. Les dégâts furent énormes partout, et la misère épouvantable. Des actes héroïques de la part des colons furent alors signalés. Les morts furent enterrés, les blessés secourus, tandis que la population sinistrée était nourrie et vêtue. Le gouverneur intérimaire déploya ici un zèle et un dévouement dignes de reconnaissance. Le gouvernement de la métropole préleva un emprunt sur le Trésor anglais, pour distribuer aux planteurs et aux victimes de l'ouragan. De généreuses souscriptions furent reçues d'Angleterre, d'autres parties de l'Empire, de France, d'Amérique, de la Réunion et des Seychelles.

M. Jerningham fut confirmé comme Gouverneur le 21 Juin 1893, et fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, justes récompenses de son dévouement envers les colons. Pendant le mois d'Octobre, un M. Jansen, se faisant passer pour Amiral Hollandais, fut reçu avec grande déférence. Il fut l'hôte du Gouverneur pendant une vingtaine de jours et un magnifique bal fut donné au Réduit en son honneur. Découvert par un habitant qui lui avait prêté de l'argent, alors qu'il portait un autre uniforme, l'Amiral disparut et on n'entendit jamais plus parler de lui.

Le 23 Juillet 1893, un terrible incendie fit rage à partir de 7 heures 30 du soir, brûlant une centaine des plus belles maisons de Port-Louis. La Chaussée fut détruite, et de nombreux vides attestent, aujourd'hui encore, l'immensité du désastre. En Novembre, la ligne du câble sous-marin reliant Maurice aux grandes villes du monde, fut inaugurée. Le premier télégramme fut envoyé à la Reine Victoria le 25, à 2.45 p. m. et la réponse fut reçue à 5.20 p. m. Un rapport sur le drainage de la ville de Port-Louis, préparé par M. Chadwick, ingénieur qui s'était aussi occupé des travaux de la Mare aux Vacoas, fut soumis au Conseil et adopté, malgré une forte opposition, le 15 Septembre. (Le drainage commença à fonctionner en Avril 1895).

Le 22 Février 1894, le vent, bien que cyclonique, ne soufflait pas avec une violence assez grande pour nécessiter une interruption complète de la circulation des trains. Un train, heureusement vide, fut pris par une rafale terrible, sur le pont Saint-Louis, tout près de Pailles, et jeté dans la rivière, à 50 pieds de profondeur. Cinq personnes furent tuées et une dizaine blessées sérieusement.

Deux sérieux incendies eurent lieu à Port-Louis, le premier le 12 Juillet et le second le 26 Août 1896, détruisant chaque fois plusieurs beaux bâtiments de la capitale. Sir Hubert Jerningham quitta l'île le 14 Janvier 1897 et fut remplacé, par intérim, par le Secrétaire Colonial M. Ch. King Harman. Le 11 Mai, le nouveau Gouverneur, Sir Charles Bruce, débarquait à Maurice. Les colons étaient heureux du nouveau choix du Ministre ; M. Bruce était déjà connu des Mauriciens, ayant été recteur du Collège Royal, puis Secrétaire Colonial, pendant quelques mois, au commencement du Gouvernement de Sir John Pope Hennessy. Sir Charles devait exécuter des ordres très stricts reçus du Ministre, mais il ne laissa jamais échapper aucune occasion de défendre les intérêts des habitants de l'île. Son administration fut marquée par le commencement d'une décadence terrible dans l'état sanitaire et financier de la Colonie. La peste bubonnique éclata à Port-Louis le 7 Janvier 1899 et fut la cause d'une alarme générale. Les colons demandèrent que l'on sacrifiât par l'incendie la zone contaminée. Mais le Conseil désapprouva cette mesure et décida d'ordonner finalement l'évacuation de la zone pour six mois. Le Collège Royal fut transféré à Curepipe, où il ouvrit ses portes le 5 Juin. L'Hôpital Civil de Port-Louis fut transporté dans les bâtiments du Collège.

La peste ne se propogea point avec autant de rapidité et sur une aussi grande échelle que le choléra ou la malaria ; mais elle est restée endémique à Maurice depuis cette époque, causant tous les ans de nombreux décès à Port-Louis et sur les propriétés sucrières pendant l'été, au moment de la coupe.

Le 18 Juillet 1901, un autre fléau, le « surra », fut introduit dans la colonie avec une cargaison de bœufs venant de Bombay : il se répandit avec rapidité, emportant bœufs, chevaux, mules et menaçant sérieusement l'industrie sucrière. Le 5 Août de la même année, leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse d'York (Le Roi George et la Reine Mary) débarquèrent à Maurice. De grandes réjouissances publiques attirèrent une foule d'habitants sur le parcours des membres de la famille Royale. Ces derniers firent la conquête de tous les Mauriciens par leurs manières simples et avenantes. Le jour de son arrivée, la Duchesse posa la première pierre des fondations, place du Gouvernement sur lesquelles devait être érigée, plus tard, la statue de la Reine Victoria, sa grand'mère. Leurs Altesses quittèrent Maurice le 8.

La statue de la Reine Victoria fut reçue un an plus tard, et inaugurée par le Gouverneur Bruce le 9 Août 1902. En Novembre le surra avait causé tant de ravages parmi les bêtes de charroi, que les planteurs durent demander l'assistance du Gouvernement. Une motion concernant un emprunt de Rs. 3.000.000 fut adoptée par le Conseil le 17 et approuvée par le Secrétaire d'Etat le 24 Décembre. Cet emprunt permit aux propriétaires d'usines d'installer des lignes de tramway pour le transport des cannes et du sucre.

En Octobre 1903, Seychelles, qui, jusqu'alors était une dépendance de Maurice, fut déclarée Colonie, et séparée de cette

dernière. Le 30, Sir Charles Bruce quitta l'île. Sir Graham Bower prêta serment comme Officier Administrant la Colonie, jusqu'à l'arrivée de Sir Cavendish Boyle le 20 Août 1904. Aucun grand événement eut lieu pendant 1903 et 1904. La première automobile fut introduite le 23 Décembre 1903.

M. Gleadow, expert envoyé à Maurice pour étudier le reboisement de l'île sur certaines étendues, débarqua le 16 Avril. Son rapport fut soumis au Conseil le 12 Décembre 1905. Il contenait de tristes accusations contre les colons ; comme elles n'étaient nullement méritées, une violente discussion eut lieu au Conseil le 28 suivant. Le Gouvernement se rendit alors au désir des membres et les passages injurieux du rapport furent retranchés.

A la suite des ravages du surra, ainsi que de la mévente des sucres et des coupes réduites, les finances de la Colonie se mirent très basses. Le budget, depuis quelque temps, accusait plus de dépenses que de recettes. Cela pouvait continuer quelque temps ; mais, les réserves épuisées, la colonie allait à sa ruine complète.

La Chambre d'Agriculture demanda, au nom des planteurs, un emprunt de Rs. 3.000.000 pour réaliser des améliorations absolument nécessaires dans les propriétés sucrières ; la création d'un Département d'Agriculture et de banques coopératives, pour aider les petits planteurs. Une partie de l'emprunt devait aussi permettre au chemin de fer d'améliorer et d'augmenter son matériel roulant, afin de pouvoir faire face au trafic de la coupe.

Le Secrétaire d'Etat refusa, sous la ferme impression que les services civils devaient être fortement réduits, en vue d'économies. Un triste incident eu lieu au Conseil Législatif le 9 Juillet 1907. L'Hon. Sauzier protesta contre la nomination de M. Banbury au poste de Receveur Général, que M. du Vergé, un Mauricien, avait occupé pendant longtemps à la satisfaction générale. M. Cameron, le Secrétaire Colonial, homme fort intelligent, fit une sortie fort triste pour l'honneur de certains membres du Service Civil de la Colonie. Les membres du Conseil protestèrent et demandèrent des excuses. Pour calmer l'esprit d'indignation qui régna encore longtemps après, de grands meetings avant d'ailleurs exigé le renvoi de M. Cameron, le Secrétaire d'Etat tranféra dans une autre colonie le Secrétaire Colonial si imprudent en paroles.

En Mars 1908, les finances de l'île se trouvaient dans un état tellement critique qu'il devint absolument nécessaire de continuer. La Chambre d'Agriculture demanda une seconde fois un emprunt ; le Secrétaire d'Etat cette fois proposa de faire nommer par la Colonie une Commission, pour procéder à une enquête sur l'industrie sucrière et l'administration civile de l'île. Après avoir étudié le Rapport de la Commission, on se rendrait aux désirs des planteurs, si un emprunt était inévitable. La Chambre d'Agriculture le 8 Avril, le Conseil Législatif le 23, par 24 voix contre 3, refusèrent la Commission d'Enquête, comme n'étant

d'aucune nécessité : la colonie n'ayant plus de fonds et se trouvant même fortement endettée, ne pouvait guère supporter les frais nouveaux d'une Commission d'Enquête. Le Secrétaire d'Etat s'engagea alors à faire payer ces frais par le Gouvernement Impérial.

Pendant ce temps, MM. Mérandon, Nairac, Guibert, Laurent et autres membres d'un parti appelé « L'Action Libérale », menèrent une campagne active en faveur d'une Commission d'Enquête. Le 1er Juin, MM. Mérandon et Dawson quittèrent Port-Louis dans une « Roulotte » et firent le tour de l'île pour propagande. L'animosité entre les différents partis devint si forte, qu'on reconnut nécessaire de faire caserner des troupes au Gouvernement, en Décembre 1908.

Le 2 Février 1909, le Conseil Législatif se décida à voter, avec une majorité de quelques voix, la demande d'une Commission d'Enquête qui fut accordée par le Secrétaire d'Etat le 8 La Commission, composée de Sir Frank Swettenham, Président, Sir Edward O'Malley, M Woodcock et de M. Harding Secrétaire, débarqua à Maurice le 18 Juin, y séjourna jusqu'au 21 Août et entendit de nombreux témoins.

La plupart étaient contre l'imposition de nouvelles taxes. Ils expliquèrent que la Colonie avait fait des coupes réduites pendant plusieurs années consécutives, que le surra avait entraîné à des dépenses énormes, tandis que le sucre se vendait à un prix très bas. De meilleurs jours étaient déjà en vue. Les habitants ne pourraient supporter de nouvelles taxes, incapables qu'ils étaient déjà de joindre les deux bouts. L'amélioration des usines, pour permettre une réduction du coût de fabrication du sucre (la seule industrie de l'île), était la réforme la plus nécessaire. Le 22 Juin 1910, le rapport de la Commission fut déposé au Conseil. Si l'enquête n'avait pas satisfait la majorité des habitants, elle rendit quelques grands services à la Colonie. En Novembre 1909, un emprunt de Rs. 4.000.000 fut approuvé pour la réfection du chemin de fer, devenue absolument nécessaire depuis quelques années Le Rapport recommanda la création d'un Département d'Agriculture, des banques coopératives, de l'irrigation etc. Dans l'administration, surtout dans certains départements, la Commission poussa l'amalgation des divers postes et la réduction du personnel à la folie. Tous les salaires furent réduits et ceux des petits employés descendirent à des prix dérisoires.

Depuis 1907, la colonie fut visitée par plusieurs experts. Sir David Hunter fut envoyé pour faire un rapport sur le chemin chemin de fer. En Novembre, le Major Ross, médecin expert sur la question des fièvres, débarqua à Maurice. Malgré les grosses sommes dépensées pour la canalisation des rivières, et la destruction des arbres (même historiques) la malaria sévit fortement dans l'île et y cause de nombreux décès tous les ans. M. Lee, expert sur le coton, et Sir William Taylor, chargé de procéder à une enquête sur le fonctionnement du Département des Douanes, séjournèrent aussi dans l'île pendant quelque temps.

L'année 1911 vit la colonie reprendre, graduellement, sa prospérité. En Janvier, devaient avoir lieu les élections. La popula-

tion était divisée en deux partis, appelés les « Oligarques » et les « Démocrates », quoique parmi les premiers il se trouvait des gens de couleur tandis que les derniers comptaient certains membres riches et de très bonne famille. L'animosité était très intense. Les élections eurent lieu avec une excitation sans précédent. L'auteur, qui était encore au Collège, se souvient que même les écoliers étaient divisés en deux partis : effervescence qui tracassait fort le Recteur. De violentes campagnes dans les journaux, des discours enflammés avaient exalté les divisions. Les premières élections eurent lieu au Port-Louis le 16 Janvier : deux démocrates furent élus. Le 17, un député oligarque fut élu aux Plaines Wilhems. Pendant que les partisans de ce dernier fêtaient sa victoire ils rencontrèrent, sur leur route, plusieurs fois, des « Démocrates ». Dans l'après-midi et dans la soirée, de violentes rencontres eurent lieu. Des coups de bâtons furent échangés. Il fallut appeler les militaires à la rescousse.

Pendant la nuit du 18, un criminel fit courir le bruit qu'un député démocrate, nouvellement élu, avait été tué avec sa famille à Curepipe. Cette fausse nouvelle exaspéra la population de la capitale, fortement ennivrée et excitée depuis quelques jours. De bonne heure, le 19, une multitude de vagabonds défoncèrent les bureaux, les magasins et saccagèrent tout sur leur passage. Ils détruisirent les imprimeries des journaux opposés. Puis ils attaquèrent la demeure de M. Ducasse, un membre du parti oligarque. Celui-ci eut à livrer un véritable siège, tuant quelques uns des émeutiers. Ils se dirigèrent alors sur la gare centrale, et les paisibles habitants des campagnes, se rendant à leur travail, furent reçus à coups de bâtons, de pierres, de bouteilles, etc. Les troupes arrivèrent vers 9 heures, et le désordre cessa : mais il gagna la campagne, où nombre de boutiques chinoises furent dévalisées. Il fallut faire garder les principales villes par des soldats pendant plus d'une semaine. Dans tous les autres districts, les oligarques furent élus.

Le 10 Avril suivant, Sir Cavendish Boyle quitta la colonie et M. George Smith C. M. G. prêta serment comme Officier Administrant, jusqu'à l'arrivée du Major Chancellor R. E., C. M. G., D. S. O. Le nouveau Gouverneur arrivait avec des instructions précises à exécuter les recommandations de la Commission d'Enquête Franc, aimable, sévère mais juste, il visita l'île entière et procéda lentement à la mise en vigueur des innovations. Accompagné de sa gracieuse compagne, il gagna bientôt l'affection profonde de tous les colons. Le 24 Juin 1912, au milieu d'une foule, et en grande cérémonie, Son Excellence inaugura la statue du Roi Edouard VII, tant aimé à Maurice. Ce monument remarquable est encore l'œuvre du grand sculpteur Mauricien Prosper d'Epinay.

Pendant le courant de 1912, nombre des décisions de la Commission furent mises en pratique. L'amalgation des départements eut lieu. La Commission des Pauvres, avec le Bureau de l'Immigration ; le bureau de l'enregistrement avec celui de l'état-civil ; le bureau du Port, avec celui des Douanes ; la Poste avec le Télégraphe, etc. Des experts arrivèrent. M. Harriot soumit son

rapport et ses plans sur l'irrigation et M. Wilberforce sur les banques coopératives (1913). Le matériel du chemin de fer fut amélioré et augmenté. Le Département de l'Agriculture commença à fonctionner le 10 Mai. Un nouveau pont sur la Grande Rivière et une ligne de déviation (ouverte le 5 Mai) sont construits. Son Excellence, qui était un ingénieur de mérite, s'occupa de doter la Colonie de beaux bâtiments, comme le Collège Royal de Curepipe (ouvert le 12 Janvier). La plupart des routes furent améliorées et les ponts renconstruits en ciment armé. Le « Mauritius Turf Club », une des plus vieilles institutions, à laquelle la Colonie doit de nombreuses réunions sportives, célébra son centenaire, avec éclat, en Août 1912. Un grand banquet, des courses splendides un bal grandiose, réunirent les communautés Anglaise et Mauricienne : on remarquait une forte tendance à un rapprochement et le Gouverneur et sa charmante compagne y étaient pour beaucoup. Ce rapprochement devait donner à l'île une ère de tranquilité et de prospérité sans pareille.

En Juillet 1914, un incendie consuma le bel immeuble du « Family Hotel » dans le centre de Curepipe, menaçant sérieusement la ville. Les Boy-Scouts se signalèrent alors pour leur assistance effective et leur mépris du danger. La Colonie, pendant ces dernières années, fit de grands pas vers le progrès. Un service d'autotaxis entre les principales villes fut inauguré en 1910. Le Téléphone entre Curepipe et Port-Louis fonctionna en Janvier 1914. L'irrigation fut activée ; de nouvelles étendues de terre livrées à la culture. Les finances devinrent excellentes. Des coupes abondantes étaient assurées. Telle était la situation de l'île, quand se déchaîna sur le monde la grande guerre. L'émotion et le chagrin étreignirent le cœur de tous les habitants de l'île, quand on apprit que le sol de la France avait été envahi. Le Consulat français fut pris d'assaut : Maurice avait à cœur d'exprimer son indignation de l'arrogance des Huns. Le lendemain, quand il fut solennellement proclamé que l'Angleterre avait déclaré la guerre à l'Allemagne, la joie devint alors du délire. Des démonstrations monstres firent voir ce que Maurice entier ressentait.

L'auteur regrette d'avoir à s'arrêter ici. Pour décrire les pages brillantes de l'île Maurice et son effort au cours de la Grande Guerre, il faudrait une brochure spéciale et une éloquence supérieure. Il faudrait aussi citer les noms des 800 jeunes Mauriciens enrôlés en grande majorité à leurs propres frais et qui, dans les armées Anglaises ou Françaises se sont couverts de gloire immortelle.

Dès le début de la guerre, une souscription nationale rapporta à Maurice une somme considérable. Avant d'avoir placé leur coupe, les planteurs offrirent un million de livres de sucre aux Armées Anglaises et autant aux Armées Françaises. La Colonie doubla sa contribution militaire, vota quelque temps après, un million de roupies pour des aéroplanes, leva un bataillon de travailleurs de 1.700 hommes, qui se rendirent extrêmement utiles en Egypte, paya une partie des dépenses de ce bataillon, tandis qu'elle entretenait une force splendide de Volontaires, vieux et jeunes, pères et fils, s'accordant pour la défense de

leurs foyers. Concerts et « fancy fairs » se succédèrent ; dames et jeunes filles de l'île travaillèrent sans cesse, pour recueillir des fonds destinés à être envoyés en Europe. Les Boy-Scouts Mauriciens prêtèrent aussi leur vaillant concours à toutes ces œuvres. Des quêtes fructueuses pour les Croix Rouges Anglaises et Françaises des Œuvres spéciales, des comités se formèrent partout, pour l'envoi aux soldats de vêtements, de cigarettes et de gâteries de toutes sortes.

Les années de la guerre ont éloquemment prouvé que les fils de l'île Maurice, l'ancienne île de France, sont restés dignes de leurs ancêtres si vaillants, ils ont montré cette chevalerie, ce dévouement cette générosité qui caractérisèrent, en tout temps, les colons Mauriciens. L'Ile Maurice demeure la perle de l'Océan Indien. Elle restera, nous en sommes certains, chère au Gouvernement Impérial, autant qu'à sa patrie d'origine, la France, aujourd'hui amie et alliée de l'Angleterre pour toujours.

Imprimerie Rapide du Centre — Issoudun

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 064415240